

James ALKA Touré: 74 22 08 39

Le Mali : Etude physique humaine et économique.

Présentation :

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest situé entre les 10° et 25° degrés de latitude nord et entre le 4° degré de longitude est et le 12° de longitude ouest et couvre une superficie de 1 241 238 km². Il partage 7 420 km de frontières avec 7 pays limitrophes : l'Algérie au nord, le Niger et le Burkina Faso à l'est, la Côte d'Ivoire, la Guinée au sud, la Mauritanie, et le Sénégal à l'ouest.

La population, s'élevant à environ 18 millions d'habitants en 2018, est essentiellement rurale.

I/ Etude physique :

A/ Relief :

Le Mali est un pays plat légèrement vallonné, avec des altitudes généralement comprises entre 250 et 500 mètres.

Les plaines et les plateaux reposent sur un soubassement granitique et métamorphique.

1/ Les plaines :

Elles sont les plus nombreuses: la plaine du delta central du Niger, la plus importante, est formée de terres alluviales argilo-sableuses très fertiles, mais quelquefois difficiles à travailler à cause du manque d'eau dans sa partie nord. Les plaines du Seno et du Gourma dans la boucle du Niger sont formées elle aussi de terres argilo-sableuses très fertiles.

La vallée du Niger qui s'étend sur 1500km de long est très privilégiée, elle constitue l'axe vital du pays.

2/ Les plateaux :

-Au nord l'Azaouad entoure la dépression de Taoudéni; son altitude moyenne varie entre 300 et 400m.

-A l'ouest ce sont les derniers contreforts du Fouta-Djalon qui disparaissent après Koulikoro ; il portent le nom de plateaux Mandingues dont le rebord occidental est la falaise de Tambaoura.

-A l'est la falaise de Bandiagara qui culmine à 1155m au mont Hombori

-Au nord-est l'Adrar des Iforas culmine à 890m au mont Ad Esseli.

-Au sud le plateau du KénéDougou atteint 765m au Tagouara.

Ce relief n'oppose pas d'obstacle sérieux aux communications

B/ Climat et végétation :

Le Mali se divise en trois grandes zones climatiques qui se répartissent du nord au sud : saharienne, sahélienne et soudanienne, auxquelles il convient d'ajouter le delta intérieur du Niger, à cheval sur les zones soudanienne et sahélienne

La zone saharienne au nord correspond à un climat désertique. Les pluies sont irrégulières et accidentelles. La pluviométrie est inférieure à 250 mm par an. L'harmattan est un vent sec qui aggrave les effets de la sécheresse. On constate une différence importante entre les températures du jour et celle de la nuit.

La végétation est rare dans la région saharienne où ne poussent que des acacias et des gommiers.

La zone sahélienne au centre correspond à un climat aride à semi-aride. La saison des pluies

de 3 à 4 mois et la pluviométrie est comprise entre 250 et 600 mm par an.

La zone sahélienne du centre est caractérisée par une savane arbustive, au sein de laquelle dominent les épineux.

Dans la zone soudanienne la pluviométrie annuelle est comprise entre 600 mm et 1 500 mm. La saison des pluies s'étale sur 5 à 7 mois.

La zone soudanienne est le domaine de la savane arborée, où les cours d'eau sont encadrés par des forêts-galeries.

Depuis les années 1970, le Mali connaît une accentuation de son aridité. Les isohyètes (ligne imaginaire reliant des points d'égales quantités de précipitations) se sont déplacées de 200 km vers le sud.

Cette diversité climatique permet la polyculture.

C/ Hydrographie :

Deux grands fleuves traversent le Mali :

Le Niger qui parcourt le Mali sur 1 700 km. Le Bani est un de ses affluents. Le Delta central du Niger, entre Tombouctou et Léré est une vaste zone inondée après la saison des pluies. Après la décrue, la région est parsemée de lacs, comme le lac Débo et le lac Figuibine,

Le Sénégal est malien sur la moitié de son cours (1700km). Parmi ses affluents, on peut citer le Bafing, le Baoulé (rivière) et la Falémé.

Ces cours d'eau permettent l'irrigation, la pêche, la navigation, la production d'électricité, l'élevage, l'adduction d'eau.

Plusieurs facteurs expliquent une perte de la biodiversité au Mali : les sécheresses récurrentes, le défrichement et la cueillette abusive des produits forestiers, le surpâturage, les feux de brousses, le braconnage et la pêche abusive, les pollutions, l'introduction d'espèces exotiques qui viennent concurrencer les espèces spontanées et la pauvreté qui entraînent des comportements nuisibles à l'environnement³.

II/ Géographie humaine

A/ Composition ethnique

Carrefour de civilisation, point de contact entre peuples de race blanche et peuples de race noire, le Mali se présente comme une juxtaposition d'ethnies qui sont autant de groupes anthropologiques et culturels se distinguant par la langue et des traits de civilisation, quelquefois par une certaine spécialisation dans un secteur de production.

Schématiquement, chaque ethnie est organisée selon le système de castes qui privilégie la hiérarchisation sociale fondée sur division en nobles et gens de castes.

La localisation géographique de certaines ethnies est assez précise, Touareg au nord, Songhaï de la boucle du Niger, Sarakolé dans la vallée du Sénégal et au nord-ouest, Malinké répartis entre la frontière guinéenne et Bamako. Par contre certains peuples sont distribués sur des aires beaucoup plus diffuses : c'est le cas des Bambara que l'on retrouve de Bougouni à Niafounké, des Peul dispersés sur l'ensemble du territoire malien ; quant aux peuples pêcheurs Bozo et Somono, ils occupent linéairement toute la vallée du Niger moyen.

En ce qui concerne les genres de vie une distinction sera établie entre peuples sédentaires et peuples nomades.

Chez les sédentaires, on distinguera :

-le groupe manding : Bambara, Malinké, Dioula ;

-le groupe soudanien : Sarakolé, Songhaï, Dogon ;

-le groupe voltaïque : Mossi, Senoufo, Bobo, Minianka et quelques populations marginales Toucouleur, Wolof.

Chez les nomades on reconnaîtra les Touareg, les Maures et certains groupes Peul ; on peut distinguer le grand nomadisme (Grand Nord) du petit nomadisme (qui se limite à la transhumance des troupeaux à la recherche de pâturage)

B/ Structure de la population

L'analyse de la structure démographique montre :

-la très grande jeunesse de la population, confirmée par la forme de la pyramide des âges. En 2011 les enfants de 0 à 14 ans représentent 47,3% de la population, la tranche d'âge de 15 à 64 ans 49,7% tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus ne comptent que pour 3%. La population de moins de 20 ans, quant à elle, représente 55,51% ce qui permet de comprendre la difficulté posée par sa scolarisation qui, malgré des progrès très nets reste encore très insuffisante.

-Un léger déséquilibre du sex-ratio : 48,86% pour les hommes et 51,14% pour les femmes.

C/ Evolution et mouvement naturel

L'évolution numérique de la population fait ressortir une croissance régulière et rapide : 6,3 millions en 1976, 7,6 millions en 1987, 9,6 millions en 1998, 14,5 millions en 2009. Cette explosion démographique est due à un double mouvement : maintien et même augmentation d'une forte natalité (45,15 ‰), et baisse sensible de la mortalité (13,94 ‰), surtout infantile (109,08 ‰). De ce fait le taux d'accroissement naturel s'est fortement accru et ne semble légèrement régresser que dans les années récentes.

Il faut noter une différence sensible entre le milieu rural et le milieu urbain (baisse plus rapide de la mortalité et de la fécondité en ville liée aux meilleures conditions sanitaires et à un impact plus net des campagnes pour l'espacement des naissances).

D/ Répartition spatiale

Avec une population de 17 500 000 habitants en 2015, le Mali est un pays peu peuplé. Les densités générales de la population sont très faibles : moins de 12 habitants au km². Mais ce chiffre reflète très mal l'occupation de l'espace national par les hommes. La partie nord du pays (régions de Tombouctou, Gao et Kidal), en majeure partie désertique, ne totalisent qu'environ 9% de la population sur 60% du territoire. La population est concentrée dans le tiers sud du pays avec de profondes disparités suivant les régions.

E/ Les migrations

Le croît démographique inférieur au croît naturel montre que le Mali est le centre d'une forte émigration ; les migrations intérieures sont également importantes. Les principaux flux migratoires se font :

-du nord vers le sud à la suite des épisodes de sécheresse;

-des campagnes vers les villes, Bamako en particulier ;

-vers l'étranger : pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et l'Europe ;

La restriction de l'émigration vers l'Europe (France surtout) et les problèmes politiques récents en Côte d'Ivoire ont entraîné un ralentissement de ses migrations avec parfois des retours.

F/ Urbanisation

Le Mali, pays dont la population est encore essentiellement rurale, connaît une urbanisation croissante. La population urbaine, estimée à 3,3 millions d'habitants en 2006 soit moins d'un tiers de la population totale devrait atteindre les 12 millions en 2025, soit environ la moitié de la population totale².

Cette urbanisation, souvent anarchique, engendre plusieurs conséquences : diminution des espaces verts, occupation des berges et des bas fonds avec des problèmes d'insalubrités et des risques d'inondation, une augmentation importante du volume des déchets dont beaucoup ne sont pas traités, entraînant une prolifération des dépotoirs sauvages, une aggravation des problèmes d'assainissement. Les pollutions atmosphériques sont également en développement, notamment dans la capitale Bamako, en raison de la consommation de bois pour la cuisson et des énergies fossiles pour l'industrie et les véhicules motorisés

III/ Economie :

L'économie du Mali reste dominée par le secteur primaire et notamment agricole. Les secteurs secondaire (industrie) et tertiaire sont peu développés.

A/Le secteur primaire :

1/Agriculture :

Les activités agricoles occupent une place importante dans la vie du pays. 80 % de la population active travaille dans ce secteur qui représentait 44 % du PIB en 1995. L'agriculture s'exerce sous des conditions climatiques de plus en plus contraignantes du sud vers le nord (sécheresse). Les cultures vivrières occupent encore la majeure partie des surfaces cultivées. Elles sont le plus souvent pratiquées avec des techniques traditionnelles, bien adaptées au milieu, mais peu performantes.

L'agriculture malienne bénéficie de certaines conditions favorables : l'étendue des terres arables, la diversité climatique (qui permet la polyculture), la présence des cours d'eau (fleuves Niger et Sénégal qui permettent les aménagements hydro agricoles, irrigation).

a/ L'agriculture vivrière :

L'agriculture sous pluie dépend essentiellement des densités et de la pression de l'homme sur l'espace. On peut schématiquement distinguer trois grands types :

- L'agriculture extensive, ou itinérante sur brûlis, domine dans les zones de faibles densités humaines. Les superficies en jachères y sont bien supérieures aux surfaces cultivées.

- L'agriculture semi-intensive correspond aux terroirs en auréole. Au-delà des champs de case, on rencontre une auréole de champs permanents, les champs de village ou « soforo ». Plus éloigné du village, le système des champs de brousse avec jachère, « kougodian-foro », est identique à l'agriculture extensive.

- Les agricultures intensives occupent la totalité de l'espace cultivable en culture permanente, grâce à des techniques agricoles très minutieuses (fumure, lignes de pierres anti-érosives, terrasses...) et à la présence d'un parc dense de balazan aux qualités agronomiques reconnues. Le long du Niger et dans la zone deltaïque et la zone lacustre sont pratiquées traditionnellement des cultures de décrue et une riziculture inondée peu productive, car soumise aux aléas de la crue. C'est seulement récemment, excepté à l'Office du Niger déjà ancien, que les aménagements visant à la maîtrise de l'eau ont été développés.

Les principales productions vivrières sont les céréales :

- Le mil et le sorgho, notamment dans la soudano-sahélienne, constituent la base alimentaire

des populations,

-le maïs fait jeu égal avec le sorgho dans la région de Sikasso,

-le fonio, très prisé par les population mandingues,

-le blé, dans la région de Mopti

-le riz, deuxième production céréalière, surtout à l'office du Niger où la maîtrise de l'eau est totale.

Les cultures vivrières secondaires sont le niébé, le sésame le soja, et les tubercules (igname, manioc, patate douce), surtout au sud du pays.

Les cultures légumières complètent l'alimentation des populations autour des villes, à l'office du Niger, en pays Dogon (oignon) et dans la région de Sikasso (pomme de terre). Traditionnellement s'y ajoutent les produits de cueillette, en particulier l'apport en lipides par le beurre de karité (2^e producteur africain après le Nigéria).

Malgré une progression des cultures vivrières le Mali n'est pas autosuffisant et doit importer des céréales (blé en particulier).

b/Les cultures industrielles et commerciales sont :

-l'arachide, produite principalement dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro,

-le coton : produit principalement dans la région de Sikasso, l'avenir de la culture cotonnière est incertain (épuisement des sols et pollution de l'environnement).

Les autres cultures industrielles restent limitées, excepté la canne à sucre cultivée sur deux périmètres de l'office du Niger.

Citons enfin la plantation de théiers de Farako, mise en place en 1971. De plus la production de la gomme arabique, destinée à l'exportation, devrait être stimulé et encadrée.

L'agriculture malienne souffre de plusieurs problèmes : le manque de volonté politique réelle, la pauvreté et la sous qualification des paysans (le plus gros problème), la sécheresse, la baisse du prix des matières premières produites (comme le coton), hausse des coût de production (intrants et carburants), la sous-mécanisation, l'érosion et l'épuisement des terres exploitées, l'invasion acridienne (criquet).

2/ L'élevage et la pêche :

Le Mali, gros producteur et exportateur de bétail, possède un cheptel important. L'élevage contribue à hauteur de 10% du PIB et représente le troisième secteur d'exportation. 75 % du bétail malien est constitué de troupeaux transhumants. L'élevage est l'activité principale des peuls et des touaregs.

Le bétail est le troisième produit exporté par le Mali, après l'or et le coton. Cependant, ce secteur a pâti de la crise ivoirienne. La Côte d'Ivoire était le premier importateur de bétail malien, devant le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée, le Ghana, le Burkina Faso et le Niger.

La pêche représente 90 milliards de francs CFA, soit 4,2 % du Produit intérieur brut. La production halieutique se situe autour de 100 000 tonnes par an dans les années de pluviométrie normale. La pêche est pratiquée par environ 71 000 pêcheurs (essentiellement des bozos) permettant de faire vivre de 256 400 personnes. La filière pêche dans son

ensemble emploie environ 8 % de la population active.

Les principales zones de pêches sont situées dans le delta central du Niger (80 % de la production totale) et les lacs des barrages de Sélingué et Manantali.

Le Mali attend développer la pisciculture qui est encore à l'état embryonnaire

B/ Le secteur secondaire (l'industrie) :

1/ Les ressources énergétiques :

Le Mali ne produit pas les hydrocarbures (pétrole, gaz naturel) et le charbon. Des centrales thermiques et des barrages hydroélectriques fournissent l'électricité. L'énergie solaire est moins développée. Le Mali a un déficit énergétique et la totalité des produits pétroliers sont importés.

2/Les ressources minières :

Le Mali est très riche en ressource minières. L'inventaire des ressources est loin d'être terminé. L'exploitation des ressources minières du pays accordait une place de choix à l'Etat malien. Le sous sol regorge un nombre important de ressources non encore exploitées. Les ressources exploitées sont surtout : l'or, le fer, le sel de Taoudéni, le phosphate de Tilemsi, le marbre et le calcaire. Beaucoup de sociétés étrangères se sont installées au Mali pour la recherche et l'exploitation de l'or. L'inventaire des ressources minières fait état de la présence du fer vers Kita, de la bauxite dans les plateaux mandingue, du manganèse, du cuivre... .

3/Les transformations industrielles :

Au départ le secteur industriel était fortement dominé par les sociétés d'Etat. Jusqu'en 1980, 60% des chiffres d'affaires de ce secteur étaient fourni par des sociétés d'état et provenant en plus de la valorisation des produits primaires agricoles. La production industrielle est loin de satisfaire les besoins du pays d'où une forte importation. Bamako et sa région apparaissent comme le seul ensemble industriel structuré et diversifié. Les unités industrielles sont pour la plus part celle des produits alimentaires : (biscuiterie, pates alimentaires, laiterie, boulangerie industrielle, confiserie, conserverie, abattoir frigorifique ...)

Les autres industriels sont la fabrique de cigarettes et d'allumette(SONATAM), les huileries de Koutiala et Koulikoro (en déclin), les usines de textile (ITEMA, COMATEX) les industries chimiques, les usines d'égrenages de coton et riz, les industries sucrières, les industries de bâtiment, la cimenterie, les industries mécaniques. L'industrialisation du territoire en dehors de Bamako se limite à quelques unités dispersées et sans rapport entre elles. L'artisanat et même le secteur informel contribuent d'une façon déterminante à couvrir les besoins d'une grande partie de la population non encore intégrée à l'économie de consommation de type industrielle.

C/ Le secteur tertiaire (Transports et Commerce) :

Dépourvu de façades maritimes le Mali dépend des pays limitrophes ayant un accès direct à l'océan, ayant un équipement portiers. L'ouverture sur le port de Dakar se fait exclusivement avec la voie ferrée. Alors qu'en direction des ports ivoiriens la totalité des échanges sont assurés par la route. Le transport fluvial se pratique sur le fleuve Niger pendant la période de hautes eaux de Koulikoro à Gao. La COMANAV (compagnie malienne de navigation) assure l'exploitation de ce réseau fluvial. Le barrage sur le fleuve Sénégal permet la navigation de Kayes à Saint-Louis au Sénégal.

Quant au transport aérien, il est moins développé.

Le monopole de l'état a disparu au niveau du commerce intérieur et extérieur. Les exportations portent sur le coton, l'arachide, les fruits et légumes, les produits de l'élevage, de la pêche et de la cueillette. Les importations portent sur les hydrocarbures, les produits alimentaires, les biens d'équipement etc.

La balance commerciale est déficitaire. Les principaux partenaires du Mali sont la France et les autres pays de l'Union européenne, la Russie, la Chine, le Canada, les pays d'Asie du sud-ouest et les pays voisins d'Afrique surtout la Côte d'Ivoire. Le Mali commerce avec presque tous les pays du monde. L'enclavement du Mali joue énormément sur son commerce.

Le Tourisme connaît de nos jours un regain d'activité avec l'existence de nombreux sites touristiques. Les compagnies privées s'occupent de l'exploitation des réseaux touristiques.

IV/ Problèmes et Perspectives du Mali :

A/ Les problèmes :

Le 1^{er} problème du Mali celui de la continentalité aggravée par des distances très longues. Le second problème est lié à la situation économique. L'économie est agropastorale, traditionnelle et peu productive. Les produits agricoles souffrent de la fluctuation des prix sur le marché mondial. Les aléas climatiques rendent l'agriculture malienne vulnérable, il y a un manque d'infrastructure industrielle et de source d'énergie. Le problème de l'industrie se résume aux coûts élevés de la production et des matières importées, à l'étroitesse du marché intérieur, au faible pouvoir d'achat de la population et à la concentration géographique des industries et des consommateurs à Bamako.

B/ Les Perspectives :

Ces dernières années le Mali s'efforce de résoudre le problème de la continentalité : aménagement du fleuve Sénégal, route transsaharienne permettant l'accès aux ports algériens ; aménagement des routes vers les pays voisins. Dans l'agriculture l'accent est mis sur la modernisation des équipements, sur la lutte contre la sécheresse et la désertification. Dans

l'industrie il s'agira de décentraliser les industries et d'adopter un nouveau code d'investissement. Pour les transports il s'agira aussi d'améliorer l'état des routes et de construire de nouvelles voies./.

COMMUNICATIONS, COMMERCE EXTERIEUR

COMMUNICATIONS

Comme tous les pays enclavés dépourvus de façade maritime, le Mali dépend étroitement des pays côtiers possédant des équipements portuaires. Les grands axes de communication ont été ainsi mis en place autant pour assurer le ravitaillement extérieur et les exportations que pour la circulation intérieure.

Le réseau ferré

Long de 729 km, dont 643 pour la voie principale reliant le réseau sénégalais à Koulikoro, le chemin de fer commencé en 1881 ne fut achevé qu'en 1924, du fait du relief et des techniques limitées de l'époque.

Le réseau fluvial

Le réseau fluvial navigable s'étend de Koulikoro à ANSONGO sur plus de 1300 km. Il était complémentaire du rail dans le système de transport malien. Le trafic est géré par la compagnie malienne de navigation (COMANAV) dont le siège est à Koulikoro ; le trafic n'est possible que 5 à 6 mois par an lors des hautes et moyennes eaux entre Koulikoro et Gao.

Transport aérien

Le Mali disposait en 2009 de 6 aéroports internationaux, dont 4 capables d'accueillir des longs courriers (BAMAKO, SENOU, MOPTI, TOMBOUCTOU ET GAO)

Télécommunications et NTIC

Les télécommunications et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) se développent rapidement au MALI.

L'opérateur principal est la société des télécommunications du mali (sotelma) ; sa filiale malitel et orange – mali se partagent le marché du mobile.

Commerce extérieur

Comme celui de la plus part des pays d'Afrique subsaharienne, depuis 1960, le commerce extérieur du mali accuse un déficit chronique. Le développement des exportations d'or, amorcé en 1997 ; a contribué à réduire sensiblement ce déficit dans la dernière décennie.

Les exportations

les produits agricoles non transformés ont pendant longtemps constitué la quasi-totalité des exportations avec une part de plus en plus importante du coton jusqu'en 2000, le Mali étant devenu le premier producteur d'Afrique subsaharienne.

Les importations

Elles sont dominées depuis l'indépendance par les biens d'équipement véhicules et machines (24,6%). Les produits pétroliers viennent en second rang avec 22,2% ; leur part s'est renforcé à la suite de l'augmentation du cours du pétrole depuis 2007.

C. Industrie : Le secteur secondaire contribue pour environ 11%

au PIB, grâce aux investissements dans les industries extractives (notamment les mines d'or). Le Mali demeure encore un pays sous-industrialisé.

1. Ressources minières et énergétiques :

-Pendant longtemps, les exploitations minières se résumaient aux salines de Taoudenni, aux mines de phosphate du Tilemsi (Bourem) et à l'orpaillage traditionnel autour de Kéniéba. Aujourd'hui, le Mali exploite l'or (52,75t en 2007, 2° R en Af.), le sel, le phosphate, le kaolin, le marbre-calcaire. D'autres ressources sont reconnues, mais ne sont pas encore exploitées : diamant, uranium, nickel, plomb-zinc, manganèse, cuivre, bauxite... Les trois (3) grandes régions minières de l'extrême ouest, du sud et du nord/nord-est sont très riches en ressources.

-Ressources énergétiques : Le potentiel hydroélectrique est très important (1050MW), mais insuffisamment exploité. La consommation énergétique au Mali reste dominée par la biomasse (78%), suivie par les produits pétroliers (18%) et l'électricité (4%). Cela détruit l'environnement et freine le développement. En 2007, 40,66% de l'électricité provenaient des centrales thermiques de l'EDM, contre 59,34% d'origine hydroélectrique fournie par les barrages de Sotuba, Selingué, Férou et Manantali. Le solaire fournit 1,3MW.

Le taux d'électrification au Mali est de 18% et 59% en milieu urbain.

Le Mali ne produit pas de pétrole, ni de gaz naturel, mais l'Etat a consenti des efforts dans la recherche dans les régions nord. Les indices sont favorables.

2. Typologie des industries/réalisations : Le secteur industriel est encore embryonnaire. L'industrie est dominée par les petites entreprises familiales. En 2006, 31300 emplois ont été créés.

L'industrie extractive et manufacturière concerne l'or, l'égrainage du coton et le décortiquage du riz.

Le domaine de l'agro-industrie est à développer. Le textile est actuellement en difficulté. Le potentiel transformable et exportable sous forme de viande, de cuirs et de peau est évalué à 260600 t/an. De nombreux abattoirs frigorifiques sont sur le territoire. La filière lait connaît un essor avec une production évaluée à 1815,6 millions de litres.

En 2006, Bamako et sa région occupait 66,2% des unités et des salariés, suivie de Sikasso (11,37%).

3. Quelques problèmes : Le développement de l'industrie malienne est handicapé par plusieurs problèmes. Les infrastructures de base (eau, électricité, télécommunication) sont faibles. Le réseau routier est de mauvaise qualité. Ce qui empêche une bonne répartition des activités sur le territoire.

L'étroitesse du marché national, la faiblesse du pouvoir d'achat, le manque d'investissement et de main-d'œuvre qualifiée entravent le développement de l'industrie.

D. Transports, commerce et tourisme :

1. Transports : Le Mali, un pays continental, doit être désenclavé par des réseaux de transports.

-Réseau ferré : Long de 729 km, est construit entre 1881 et 1924. Il était géré par **la régie du chemin de fer du Mali**, créée en 1963. Privatisée en 2003, il est géré par Transray S.A qui relie Bamako au Sénégal.

Son importance a diminué (550000 passagers à la fin des années 1990 à 110000 en 2008).

-Réseau fluvial : Le réseau fluvial navigable s'étend de Koulikoro à Ansongo, sur plus de 1300 km. Il est géré par la compagnie malienne de navigation (COMANAV). Des ports sont aménagés à Koulikoro, Ségou, Ke-Macina, Mopti, Diré, Kabara et Gao. Il a diminué d'importance grâce à l'amélioration du réseau routier. Le trafic est possible de 5 à 6 mois pendant la saison des hautes et moyennes eaux.

Le fleuve Sénégal est aussi navigable de 2 à 3 mois entre Kayes et le Sénégal.

-Réseau routier : Passé de 1654 km en 1979 à 4487 km en 2007, le réseau routier assure aujourd'hui l'essentiel du transport des voyageurs et des marchandises. Il est à 79% de financement extérieur. En 2008, la route assurait 91% du commerce extérieur.

Le parc de véhicules routiers est à 79,3% concentré dans le district de Bamako.

-Transport aérien : En 2009, le Mali disposait de 6 aéroports internationaux, dont les plus importants sont : Bamako-Senou, Mopti, Tombouctou et Gao. Il dispose de 19 aéroports de rang national. Bamako-Senou a enregistré 148500 passagers en 1978 et 511400 en 2008.

-Télécommunications : En 2007, le téléphone fixe ne comptait que 81787 abonnés. Le

téléphone mobile connaît une croissance fulgurante (1900000 abonnés en 2007 à 4300000 en 2009). L'opérateur principal est société des télécommunications du Mali (SO.TEL.MA). Sa filiale Malitel et Orange-Mali se partagent le marché du mobile.

L'internet se développe, mais le coût est encore élevé.

2. Commerce extérieur : Depuis 1960, le commerce extérieur du Mali accuse un déficit chronique.

-Exportations : Les produits agricoles non transformés ont pendant longtemps constitué la quasi-totalité des exportations avec une part de plus en plus importante du coton jusqu'en 2000.

Les exportations d'animaux vivants vers les pays côtiers, surtout la Côte d'Ivoire, ont nettement dépassé celles de l'arachide en déclin. Les exportations de céréales ont régressé depuis 30 ans du fait des besoins accrus du pays et des récoltes catastrophiques lors des années de sécheresses. L'or arrive aujourd'hui en première place des exportations (75% en 2007). En 2007, les exportations se chiffraient à 685,636 milliards de F CFA.

-Importations : Les importations sont dominées depuis l'indépendance par les biens d'équipements, véhicules et machines (24%). Les produits pétroliers viennent en second rang (22%). Les produits alimentaires avec 13% occupent la 3^e place. Viennent ensuite les produits pharmaceutiques et chimiques (8%) et les matériaux de construction (7,6%). La valeur des importations s'élevait à 1047,858 milliards de F CFA.

La balance commerciale du pays est donc déficitaire (-362,222 milliards de F CFA).

Les principaux partenaires commerciaux sont aujourd'hui l'Afrique du sud (67% des exportations surtout l'or) et l'Europe (9,6%).

Au niveau des importations, l'UE reste le principal fournisseur avec 25,7%, le Sénégal (19,8%), la Côte d'Ivoire (12,7% en 2007), l'Asie (14,6%).

3. Tourisme : Le tourisme est un secteur important de l'économie malienne. Le nombre de visiteurs est passé de 98000 en 2002 à 250000 en 2007. Les recettes provenant sont passées de 64,648 milliards de F CFA en 2001 à 110 milliards en 2007, selon l'office malien du tourisme et de l'hôtellerie (OMATHO).

Quatre sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le site dogon (région la plus visitée de l'Afrique de l'ouest), Djenné, tombeau des Askia (Gao).

IV. LE MALI EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE :

-Sur le plan africain, le Mali est membre de plusieurs organisations économiques et socioculturelles. Il s'agit entre autres de la CEDEAO, créée en 1975, destinée à favoriser le développement économique, social et culturel de l'Afrique de l'ouest ; l'UEMOA (union économique et monétaire ouest africaine).

Le Mali est aussi membre fondateur de l'OUA en 1963, aujourd'hui union africaine. Elle est créée afin de promouvoir l'unité et la solidarité des Etats africains, harmoniser les lignes de conduite politique, économique, culturelle, médicale, scientifique, etc.

-Sur le plan mondial, le Mali collabore avec les institutions financières internationales (FMI, BM)

pour le financement des programmes d'ordre économique, social et culturel. Il existe la coopération bilatérale entre le Mali et plusieurs pays : coopération française, belge, allemande, suisse, canadienne, etc. Le Mali est membre de l'UNESCO créée en 1946 pour promouvoir la paix dans le monde par la culture et la communication, l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales et humaines. L'UNESCO a condamné le démolissage des monuments funéraires à Tombouctou par les terroristes en 2012.

CONCLUSION : le Mali est un vaste pays de l'Afrique occidentale. L'étude de son milieu naturel présente des paysages diversifiés, dévoilant des atouts et des contraintes. A la lumière des données démographiques, nous pouvons dire que le pays est sous-peuplé. La population est extrêmement jeune et augmente de façon galopante pendant que la croissance économique est lente. Le Mali est un pays agropastoral, sous industrialisé. Tous les secteurs de l'économie sont à développer. /.

Les États-Unis d'Amérique(USA) :

Étude physique, humaine et économique

Présentation : Les USA sont un immense pays d'Amérique du Nord couvrant une superficie de 9,3 millions de km² pour une population de 316,6 millions d'habitants (2013). Ils sont une république fédérale de 50 Etats, dont 48 forment un bloc situé entre l'Océan Atlantique à l'Est, l'océan Pacifique à l'ouest, le Canada au Nord et le Golfe du Mexique au Sud. Les deux derniers Etats sont l'Alaska à l'ouest du Canada et les îles Hawaii au milieu de l'océan Pacifique. Le pays est traversé par 4 fuseaux horaires et s'étend sur 4 500km d'Ouest en Est et de 2 500km du Nord au Sud.

L'immensité du territoire, les atouts naturels, l'immigration, l'efficacité du système de production, les innovations technologiques constituent les fondements de cette superpuissance économique de la planète. Mais malgré ces performances économiques les USA connaissent

actuellement d'énormes difficultés.

I. Etude physique :

A. Le relief :

Trois grands ensembles méridiens se succèdent de l'ouest vers l'Est : le système montagneux des Rocheuses, les grandes plaines centrales et le massif ancien des Appalaches, bordé par une étroite plaine côtière sur l'Atlantique.

-L'Ouest se compose d'un puissant bourrelet montagneux. Entre les Rocheuses, les cascades et la Sierra Nevada s'étendent de vastes plateaux entaillés de vallées profondes (Colorado, Columbia), ainsi que le Grand Bassin. Les hauts sommets sont : le Mont McKinley (6 193m, en Alaska) le Mont Whitney (4 418m), le Mont Elbert (4 400m), le Mont Rainier (4 392m), le Mont Shasta (4 317m).

-Au Centre s'étendent de vastes plaines et plateaux sédimentaires, drainés par le Mississippi et ses affluents. Les Grands Lacs occupent d'anciennes cuvettes glaciaires au Nord.

-A l'Est, la chaîne des Appalaches est une montagne ancienne de faible altitude culminant à 2.037m avec une longueur de 2000km et une largeur de 500km.

B. Climats et végétation :

1. Les facteurs de la diversité climatique :

Le trait dominant du climat des États-Unis est la continentalité, caractérisée par de fortes différences de température entre l'été et l'hiver et la faiblesse des précipitations annuelles. Toutefois, le pays présente une grande variété de climats, résultant de la combinaison de différents facteurs : l'immensité, l'organisation méridienne du relief, les masses d'air polaire et tropicale, la présence de courants marins froids et chauds.

Parmi ces facteurs, le relief joue un rôle essentiel. L'orientation du relief bloque à l'Ouest les influences océaniques et facilite les descentes d'air polaire vers le sud en hiver et les remontées d'air tropical sur les Grandes plaines en été, ce qui contribue aux écarts brutaux de température.

Les courants marins froids (*Courant du Labrador, Courant de Californie*) et chauds (*Gulf Stream, Courant de l'Alaska*) influent fortement sur la répartition des précipitations.

2. Les zones climatiques :

On distingue six climats au niveau des 48 Etats qui forment un seul tenant :

- Le climat océanique du Nord-Ouest pacifique est très humide et se caractérise par une faible amplitude thermique annuelle (hiver doux, été frais). Les précipitations sont très abondantes sur les montagnes (chaîne des Cascades).

- Le climat méditerranéen du Sud-ouest pacifique se distingue par sa sécheresse estivale, des précipitations sur les montagnes couvertes de forêts. Le sud de la côte connaît le vent chaud et sec. L'été est relativement frais sur le littoral, en raison du courant marin froid de Californie, à l'origine d'épais brouillards, aggravés par la pollution. Il devient de plus en plus chaud vers l'intérieur.

- Le climat sec et froid de montagne, le nord des Rocheuses

- Le climat aride subtropical, s'étend sur le Grand Bassin, la Vallée de la Mort, le désert Mojave, le sud des Rocheuses.

Ces deux climats se caractérisent par l'aridité et des étés torrides au sud du Grand Bassin. La végétation est xérophile : buissons épineux.

- Le climat continental humide du Nord-est se caractérise par de fortes amplitudes thermiques annuelles. Les étés y sont chauds et les hivers exceptionnellement froids, compte tenu de la proximité de l'océan Atlantique (courant du Labrador) et des Grands Lacs. Les précipitations sont abondantes, notamment l'hiver, lorsque la combinaison de l'humidité et du froid provoque d'importantes chutes de neige. La végétation naturelle est la forêt d'arbre à feuille caduque, la prairie à grande graminée.

- Le climat subtropical humide du Sud-est se caractérise par des hivers doux et des étés chauds et humides. Les côtes sont régulièrement frappées par des cyclones dévastateurs. La

végétation est la prairie à l'est du Texas et la forêt sur le massif appalachien.

A ces six climats, il convient d'ajouter le climat polaire glacial en Alaska avec forêt de conifères et toundra.

C. Hydrographie :

Les USA possèdent un potentiel hydrographique hors du commun grâce à d'immenses bassins fluviaux, parcourus par des cours d'eau aux débits puissants.

-Les montagnes appalachiennes donnent naissance aux affluents de rive gauche du Mississippi (Ohio, Tennessee) et à d'importants fleuves côtiers, tributaires de l'Atlantique ;

-Les grandes plaines centrales sont drainées par le bassin hydrographique du Mississippi tributaire du Golfe du Mexique. Le Mississippi (3.779km) prend sa source dans le Nord du Minnesota et se jette dans le Golfe du Mexique. A droite ses principaux affluents sont le Missouri, l'Arkansas et la Red-River ;

-Les grands fleuves de l'Ouest sont le Rio grande (2.900km), le Colorado (2.250km), la Columbia (1.953km) et son principal affluent le Snake River. Ils prennent leurs sources dans les montagnes rocheuses.

Les cinq Grands Lacs (lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario) servent de frontière naturelle entre le Canada et les USA.

D. Les atouts et les contraintes du milieu naturel :

1. Les atouts :

Les États-Unis disposent d'un important potentiel de terres utilisables par l'agriculture. Les meilleurs sols sont surtout situés dans la plaine centrale, sols noirs épais et riches en humus de la prairie ou sols alluviaux déposés par le Mississippi et ses affluents.

Les États-Unis disposent d'énormes réserves de charbon, réparties sur l'ensemble du territoire et facilement accessibles. Ces ressources sont exploitées dans les Appalaches et dans les riches bassins de l'Ouest.

Les hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) constituent une autre richesse. Les principaux gisements se situent en Californie, dans le sud de la grande plaine et sur les côtes du Golfe du Mexique (Texas et Louisiane) et surtout l'Alaska. Ils sont en voie d'épuisement et l'exploitation off shore se développe au large de Californie et du littoral du Golfe du Mexique malgré les risques de pollution qu'elle comporte.

Les minerais métalliques utilisés par les industries métallurgiques sont bien représentés, qu'il s'agisse du minerai de fer extrait dans la région du Lac Supérieur ou des minerais de métaux non ferreux abondants dans les monts Ozark (plomb, zinc) et Ouachita et surtout dans les Rocheuses et les hauts plateaux intérieurs des régions occidentales.

Les ressources utilisées par les industries chimiques sont le sel et le soufre des régions bordières du Golfe du Mexique (Louisiane, Texas), la potasse du Nouveau-Mexique et les phosphates de Floride.

Les États-Unis disposent un potentiel hydrographique important. Les conditions topographiques et climatiques déterminent l'existence d'immenses bassins fluviaux (réseau Mississippi) parcourus par des cours d'eau aux débits puissants.

L'eau des fleuves est mobilisée pour la production d'énergie électrique dans le Nord-est (chutes du Niagara), dans les Appalaches (Fall Line) dans la Grande plaine (Missouri) et surtout dans l'Ouest (les bassins du Colorado et Columbia).

L'eau sert également à l'irrigation des surfaces cultivées dans les régions sèches, à l'ouest du 100^e méridien.

Le Mississippi et ses affluents aménagés, interconnectés aux Grands Lacs, forment un système cohérent de transport et fait La Nouvelle-Orléans le débouché portuaire des Grandes Plaines.

La diversité des climats permet la variété des cultures. La forêt occupe 29% de la surface, associant feuillus et résineux, surtout dans l'Ouest (pins, séquoias). Ces réserves forestières abondantes alimentent une importante industrie du bois.

Les façades maritimes sont riches de poissons. La variété de paysages attractifs profite au tourisme.

2. Les contraintes :

L'ensemble du territoire étatsunien est soumis à de graves risques naturels : à l'Ouest, séisme et volcanisme ; dans les grandes plaines, coulées d'air polaire glacial en hiver et remontées étouffantes d'air tropical en été, tornades, inondations catastrophiques, érosion éolienne ou torrentielle ; dans le Sud-est, hurricanes ou cyclones; dans le Nord-est des tempêtes de neige paralysent aéroports, gares et autoroutes.

Outre ces phénomènes exceptionnels, la contrainte la plus importante du milieu physique est de nature hydro-climatique. Sur une grande partie du territoire, les précipitations sont faibles et le déficit en eau est chronique.

E. La nécessaire protection du milieu :

-Le capitalisme « sauvage » du XIXe siècle et du début du XXe siècle, uniquement préoccupé de rentabilité immédiate, a exploité sans retenue des ressources qui paraissaient inépuisables, détruisant les paysages naturels et hypothéquant gravement l'avenir. Ainsi la monoculture extensive a contribué à l'épuisement des sols de la grande plaine par l'érosion éolienne et le ruissellement créateur de ravinements, tandis que les ressources du sous-sol (minerai de fer ; pétrole) ont été surexploitées. L'accélération de la croissance économique depuis 1945 a fait apparaître d'autres nuisances parmi lesquelles les pollutions des eaux (lac Érié) et des airs (Los Angeles)

-La nécessité de sauvegarder le milieu naturel a conduit à la mise en place de mesures adaptées. Ainsi, le souci de protéger la nature sauvage et notamment le capital forestier est à l'origine de la création des parcs nationaux. La création du Service de Conservation des Sols a permis de mettre en œuvre des mesures préventives aidant à éviter de nouvelles destructions (Culture, selon les courbes de niveau, de plantes différentes en bandes alternées ; introduction d'assolement et développement de l'utilisation des engrais chimiques). Afin de remédier à l'épuisement des ressources du sous-sol, l'extraction est limitée et les importations accrues : l'approvisionnement en pétrole est en partie assuré par le Venezuela, le Mexique et le Moyen-Orient, et la sidérurgie utilise le minerai de fer canadien ou brésilien. Dans le même temps, on développe la récupération des métaux usés et l'industrie du recyclage. Enfin, l'État fédéral, sous la pression des mouvements écologistes, s'est préoccupé de la protection de

l'environnement, en créant l'Environmental Protection Agency (EPA) en 1970 et en votant la loi sur la pureté de l'air (Clean Air Act) en 1990.

II. Étude Humaine :

A. L'histoire du peuplement :

L'histoire du peuplement des USA est indissociable de celle de l'immigration. Les autochtones ne constituent aujourd'hui qu'une infime minorité. Du XVII^e siècle au début du XX^e siècle, les immigrants européens (Britanniques, Scandinaves, Italiens, Allemands, Français etc.) affluent aux USA. Partis d'Europe pour des raisons religieuses, politiques, les premiers immigrants se sont établis sur la côte orientale (Atlantique). La traite des esclaves noirs d'origine africaine assure le peuplement du Sud-est.

En 1921, pour préserver leur primauté sociale, les « W.A.S.P » (White Anglo-Saxon Protestant) décident de limiter l'immigration par la 1^{ère} loi sur les quotas. Depuis, plusieurs lois ont réglementé l'immigration.

A partir de 1960, l'origine des immigrants s'est modifiée : les Latinos et les Asiatiques ont remplacé les Européens.

La nouvelle loi sur l'immigration (1990-1991) fixe à 700 000 le quota annuel d'entrées légales aux USA auxquels il faut ajouter les flux de clandestins et les réfugiés politiques.

B. La composition de la population :

La société américaine est multiraciale et comprend deux grands groupes : les minorités (Amérindiens, Asiatiques, Hispaniques, Noirs) économiquement et socialement défavorisées et la majorité blanche.

1. Les minorités :

a. Les Amérindiens : Ils constituent le groupe autochtone représentant 0,8% de la population totale. Regroupés pour la majorité en tribus, les Amérindiens ont en commun d'avoir été progressivement décimés, refoulés, spoliés de leurs terres. Ils demeurent très défavorisés sur

tous les plans (éducatif, sanitaire, économique, social, politique, etc.)

b. Les Asiatiques : Ils représentent 3,6% et constituent le groupe ethnique le plus âgé après les blancs. Il s'agit des chinois, des philippins, des japonais, des coréens, des indiens... Leur nombre augmente plus surtout par l'immigration.

c. Les Latinos ou Hispaniques : Ce sont des populations blanches de langue espagnole originaires d'Amérique latine, principalement les Mexicains, les Portoricains et les Cubains. Ils représentent 15% de la population totale. C'est la communauté la plus jeune. Leur dynamisme démographique repose sur l'apport migratoire et sur une forte natalité. Les Hispaniques sont peu réceptifs à la civilisation anglo-saxonne et leur intégration s'avère difficile. C'est pourquoi l'espagnol est devenu la seconde langue parlée aux USA.

d. Les Noirs ou Afro-américains :

Ils représentent 12,3% de la population. Les Noirs sont les descendants des esclaves africains, emmenés de force d'Afrique vers le sud des États-Unis par les planteurs de coton et de tabac, *et dont l'émancipation n'a été proclamée qu'en 1865.* Ils ont une forte croissance démographique. La minorité noire ne souffre plus de ségrégation depuis les années 1960 mais reste marginalisée (*30% des Noirs vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 10% des Blancs*). Ainsi les Noirs connaissent une grande insécurité d'emploi, (*10% du chômage contre 4% pour les Blancs*) et souffre de retard en matière de logement, de santé, de justice, de transport, d'instruction, etc.

Les Noirs contribuent à la renommée des USA dans plusieurs domaines : littérature (W.E.Dubois), musique (James Brown), cinéma (Will Smith), sport(Michael Jordan, Marion Jones), politique (BarackObama, 1^{er} président noir-américain) etc. Mais malgré tout le problème noir persiste. Les Noirs habitent les quartiers du centre des villes qui constituent de véritables ghettos (Harlem à New York, Loop à Chicago, Watts à Los Angeles)

Les USA ne parviennent pas à intégrer convenablement leurs minorités et notamment la plupart des Noirs qui demeurent les laissés-pour-compte du « rêve américain ».

2. Les Blancs : La communauté blanche, d'origine européenne, reste majoritaire avec 68,3 %.

Elle connaît une baisse relative par rapport à la population totale. C'est la communauté présentant la population la plus âgée et le taux de natalité le plus faible.

Le « melting-pot » (brassage racial) américain, c'est-à-dire le mélange de tous les immigrés pour constituer une société différente de celle de leur pays d'origine, a bien fonctionné pour les premières vagues d'immigrants (WASP) mais la réalité est plutôt aujourd'hui le « saladbowl », le saladier (multiculturalisme), c'est-à-dire une coexistence sans mélange.

C. Les dynamiques démographiques :

La population des États-Unis (267 millions d'habitants en 1998, 291 millions en 2003, 316 millions en 2013) continue d'augmenter rapidement notamment du fait de l'immigration et de la forte fécondité des Noirs et surtout des Hispaniques.

1. Le mouvement naturel :

La natalité est en déclin depuis les années 1950, période du baby-boom qui avait porté le taux de natalité à plus de 20‰ contre 13,68‰ en 2013. Cette baisse de la natalité s'explique par l'essor du travail féminin, la pauvreté et le chômage qui ont fait renaître les comportements malthusiens.

Avec un indice de fécondité de 2,06 en 2013 les USA sont un des seuls pays occidentaux à maintenir leur seuil de renouvellement démographique.

La mortalité s'est stabilisée, 8,39‰ en 2013 contre 8,8‰ en 1995 et 10‰ en 1946. Les maladies infectieuses ont cessé d'être meurtrières, mais les affections cardio-vasculaires liées notamment à la suralimentation et à l'obésité sont la cause de la moitié des décès.

Le vieillissement de la population s'est accentué à cause de la chute de la fécondité et de l'espérance de vie longue (78 ans, soit 76 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes, en 2012).

2. La répartition et la mobilité de la population :

Avec une densité moyenne de 33,8 hab./km², la population étatsunienne est très inégalement répartie et mobile.

Près des 2/3 des américains vivent à l'Est du Mississippi. On enregistre les densités les plus élevées, supérieures à 100 habitants. /km², dans la mégalopolis de la côte atlantique (*de Boston au nord à Washington au sud*), sur le long du Golfe du Mexique et sur la façade du Pacifique.

A l'ouest du Mississippi, dans le nord des Grandes Plaines, les Rocheuses et les hauts plateaux intérieurs, les densités sont le plus souvent inférieures à la moyenne nationale. Cette inégale répartition de la population s'explique par :

- des facteurs historiques : le peuplement des États-Unis a commencé par la côte atlantique ;
- des facteurs naturels : l'Est des États-Unis est considéré comme la partie la plus utile où les conditions climatiques sont favorables à l'installation des hommes ;
- des facteurs économiques : le nord-est est le cœur économique des États-Unis, la concentration des activités économiques et politiques contribue à attirer la main-d'œuvre pour la mise en valeur. Les transformations économiques ont fait du sud et de l'ouest des régions démographiques très dynamiques.

La population américaine est très mobile. *La maison mobile (mobile home) qu'on emporte avec soi est l'un des éléments du genre de vie national.* Les américains se déplacent facilement à la recherche de meilleures conditions de travail, des conditions de vie plus confortables, de bonnes écoles pour les enfants.

Les migrations interrégionales traduisent l'attraction supérieure des États de la Sunbelt (« Ceinture du Soleil ») par rapport aux vieilles régions industrielles et urbaines du Nord-Est (ManufacturingBelt), désormais baptisées Frost Belt (« Ceinture du froid »). La crise économique conjuguée à des conditions de vie souvent médiocres (climat pénible, pollution, congestion urbaine, criminalité), explique, en effet, qu'un bon nombre d'Américains du Nord-Est et de la région des Grands Lacs émigrent vers les régions du Sud ou de l'Ouest, plus attirantes et aux conditions de vie plus clémentes, notamment pour les retraités.

D. L'urbanisation :

Les USA sont un pays très urbanisé. Le taux d'urbanisation est d'environ 80%. Ils se

caractérisent par un phénomène de métropolisation très poussé et comptent plus de 50 métropoles de plus d'un million d'habitants contre 14 en 1950. Les très fortes concentrations urbaines constituent à l'Est la puissante Mégalopolis qui enregistre des densités très élevées et à l'Ouest de vastes conurbations transfrontalières. Cette concentration est liée à la forte croissance des activités tertiaires et à la diminution du nombre d'agriculteurs.

La grande ville caractéristique des Etats-Unis se compose de quartiers très contrastés. Le centre rassemble les grands immeubles de bureaux : c'est le quartier central des affaires (« Central Business District », C.B.D). Le plan en damier caractérise, les villes américaines.

La connaissance des variables démographiques permet à un pays de faire des prévisions en matière d'emploi, de santé, d'éducation, d'autosuffisance alimentaire et d'adopter des politiques démographiques.

III. Étude économique :

A. Les fondements de la puissance américaine :

Les USA sont la première puissance économique du monde. Cette puissance économique s'explique par des facteurs naturels, historiques, humains et techniques qui ont combiné leurs effets au cours de l'histoire.

1. Les facteurs naturels :

L'immensité du territoire explique la diversité climatique qui entraîne une variété des cultures (diversité agricole). L'agriculture par ailleurs favorisée par la fertilité des sols et par l'abondance des terres en profite.

La nature a également pourvu le pays en ressources minérales et énergétiques avec des gisements d'importance mondiale. Les USA disposent aussi un réseau hydrographique dense.

2. Les facteurs historiques :

Les USA furent les grands bénéficiaires des deux guerres mondiales. Ils n'ont pas connu la guerre sur leur territoire. Ils ont accru leurs capacités de production et tous les alliés dépendaient économiquement d'eux. La mise au point de la bombe atomique prouve leur

suprématie économique et militaire.

3. Les facteurs humains :

Les USA disposent une population nombreuse et dynamique. Cette population, la 3^è au monde après la Chine et l'Inde, constitue en raison de son niveau de vie élevé, le premier marché de consommation de la planète. Les besoins considérables de ce marché constituent la base essentielle de l'appareil productif des Etats-Unis : produire en masse pour vendre. La population américaine a conservé le dynamisme d'une nation de pionniers. La grande mobilité est une autre forme de dynamisme de la population américaine. La diversité multiethnique de cette population ouvre les États-Unis sur tous les continents.

Pays du prix Nobel, les USA attirent les chercheurs du monde entier (BrainDrain , fuite des cerveaux). Le secteur « quaternaire », qui regroupe les travailleurs les plus qualifiés (chercheurs, ingénieurs), emploie désormais plus de personne que l'agriculture.

4. Les facteurs techniques :

L'économie américaine repose sur la propriété privée des moyens de production complétée par le respect de la libre concurrence selon la loi de l'offre et de la demande. La recherche du profit est le moteur du système. Le gain est source de considération.

La concentration des entreprises n'a cessé de croître. L'intervention de l'Etat fédéral a pris de plus en plus d'importance dans la vie économique, soit pour préserver le jeu de la libre concurrence, soit pour stimuler l'activité du secteur privé : (les commandes publiques spécialement dans les secteurs de la défense et des technologies de pointe, sont devenues un des moteurs de l'activité du pays). L'économie américaine repose également sur une internationalisation très poussée, grâce aux investissements massifs des grandes multinationales à l'étranger.

Economiquement la variété, la quantité et la qualité de la production et des services américains assurent aux USA une domination mondiale.

Financièrement le rôle historique du dollar et le volume des transactions financières donnent le ton au système financier international.

Militairement les USA disposent d'une supériorité, d'une avance technologique et d'une capacité d'intervention dans toutes les régions de la planète.

Les fondements de la puissance économique des États-Unis sont ceux d'une civilisation technicienne et avancée, qui a su mettre en valeur un riche potentiel naturel et établir une bonne maîtrise du territoire.

B. Les secteurs d'activité

1. L'agriculture :

L'agriculture américaine est la première du monde par la valeur de sa production et de ses exportations. Elle occupe moins de trois millions d'actifs et demeure le maillon irremplaçable du complexe agroalimentaire qui emploie près de 20 millions de personnes. Les fermiers américains sont davantage des entrepreneurs en agriculture que des paysans.

a. Les conditions favorables (atouts, avantages) :

-Les conditions naturelles : L'agriculture américaine bénéficie de la diversité climatique, fruit de l'immensité du territoire. Les terres, abondantes et fertiles, peuvent produire toutes les denrées utiles sauf le cacao, le café et le thé.

-Les conditions matérielles et techniques : Science et technique sont mises à contribution pour accroître et standardiser la production agricole : utilisation abondante d'engrais, sélection des espèces végétales et animales, pratique de l'assolement, etc. Les exploitations, très mécanisées, disposent d'un important parc de machine (moissonneuses-batteuses, avions, machines à planter, tracteurs, etc. Dans les régions semi-arides de l'ouest l'irrigation s'est beaucoup développée.

-L'Etat intervient pour garantir les prix et chercher les marchés. Les banques accordent des prêts aux agriculteurs (pour leur permettre d'équiper et de rendre plus performantes leurs exploitations)

Bien équipée, l'agriculture américaine est intégrée au grand capitalisme. Dominée par de grands groupes financiers industriels et commerciaux, elle est au centre d'un vaste complexe agro-industriel ou « agrobusiness », ensemble des activités associées pour la production, la

transformation, la commercialisation des denrées agricoles.

b. Les grandes régions agricoles :

L'agriculture américaine s'est longtemps caractérisée par la spécialisation de vastes régions agricoles dans une monoculture (Corn Belt, wheatBelt, Cotton Belt). Ces belts (ceintures) spécialisée ont été remplacées par des régions agricoles aux cultures plus diversifiées.

-La grande vallée Californienne, dominée par les cultures maraîchères et fruitières, est irriguée à très grande échelle. Le Nord-est des Etats-Unis est spécialisé dans la production laitière (DairyBelt).

- Les grandes plaines centrales sont le domaine des grandes cultures céréalières (maïs, blé) de l'élevage intensif (porcs, bovins) et du soja. L'irrigation y est nécessaire à l'Ouest du 100^e méridien.

-Dans le vieux Sud (de l'Atlantique au Mississippi), la culture traditionnelle du coton (coton Belt) a fortement décliné. Elle est aujourd'hui associée à des cultures variées (tabac, légumes, céréales, soja, arachides). Dans les zones subtropicales, la culture du riz, des agrumes, de la canne à sucre et des légumes est prédominante.

-Enfin, les montagnes et les plateaux de l'ouest sont le domaine de l'élevage traditionnel extensif bovin et ovin.

c. Les principales productions :

L'agriculture américaine fournit une gamme très étendue de productions végétales et animales ;

-L'élevage bovin domine la production (4^e rang mondial), 97million de têtes en 2006. Le cheptel porcin est également très important (2^e rang mondial derrière la Chine), 61million de têtes en 2006.

-Les cultures sont très variées. Les USA sont les deuxièmes producteurs mondiaux pour les céréales derrière la Chine, les 1^{ers} pour le maïs et le soja, les 3^e pour le blé. Ils produisent également de l'orge et du riz (principalement en Arkansas et en Californie).

Parmi les plantes industrielles dominent le coton (2^e rang M), les arachides (4^e rang M), le tabac (4^e rang M), la canne à sucre et la betterave à sucre (3^e rang M). Les USA sont également des producteurs importants de sucre brut. Les fruits et les légumes tempérés sont cultivés dans les régions urbaines du Nord-est atlantique. Les agrumes et les fruits tropicaux (ananas, papayes) sont cultivés en Floride, en Californie et à Hawaï. Les autres grandes cultures sont les plantes fourragères, destinées au bétail, la pomme de terre et la vigne.

Aux ressources agricoles s'ajoute un puissant secteur sylvicole. Environ la quasi-totalité de la forêt américaine est exploitée. Les USA sont les 1^{er}s producteurs mondiaux de bois. Le secteur de la pêche est également très actif. Les USA figurent parmi les dix premiers pays pour la pêche.

d. Les problèmes de l'agriculture américaine :

La surproduction, l'endettement des agriculteurs, la concurrence étrangère (Chine, UE...), l'érosion et l'épuisement des sols, la pollution de l'eau, l'épuisement des ressources en eau, les calamités naturelles, l'urbanisation accélérée qui réduit les terres cultivables sont les problèmes auxquels l'agriculture américaine est confrontée.

C'est pourquoi l'Etat intervient pour soutenir les prix, alléger les dettes des fermiers, geler les terres de culture en dédommageant les fermiers ; constituer des stocks et chercher des marchés à l'extérieur.

C'est pour échapper à la non-exportation et à ses conséquences que la spécialisation des régions (Belt) liée aux conditions naturelles fait place à une polyculture.

L'agriculture étatsunienne est aussi dépendante de ses sources de financement, de ses possibilités d'exportation des fluctuations des cours du dollar.

CONCLUSION : la puissance de l'agriculture américaine se manifeste de plus en plus par sa domination sur le marché mondial. Elle fait des USA de grenier du monde et leur donne le « foot power ». Mais c'est un secteur fragile en raison des caprices de la nature et des aléas du marché, c'est pourquoi, malgré le libéralisme affiché, la protection bienveillante de l'Etat demeure un élément essentiel du maintien de la puissance de cette agriculture.

2- L'industrie (le secteur secondaire)

Les U.S.A occupent la première place mondiale pour la production industrielle qui emploie

environ 21% de la population active et fournit 22% du pays P.I.B.

Cependant l'industrie américaine demeure le secteur de plus confronté à la concurrence du Japon, de l'U.E et des N.P.I. d'Asie.

a. Les fondements de la puissance industrielle

La puissance industrielle américaine repose d'abord sur un territoire immense et maîtrisé par les réseaux de transport. Ce territoire procure d'importantes ressources naturelles. Les installations de production énergétique procurent de l'électricité aux usines. Les industriels peuvent compter sur une main d'œuvre abondante (154 millions en mars 2009) et qualifiée, ainsi que sur des travailleurs immigrés. Ces derniers représentent une main d'œuvre flexible et peu payée (Mexicains par exemple) mais aussi des cols blancs très qualifiés ([*brain drain*](#)). Les États-Unis représentent un marché de consommation développé où la demande repose en partie sur le [crédit](#). L'industrie est soutenue par la libre entreprise et la culture de l'[innovation](#). Les investissements privés et publics dans la recherche et le développement sont importants. En 2006, 2,62 % du PIB américain était investi dans la RD. De nombreuses entreprises travaillent en liaison avec les universités et laboratoires. Les interventions de l'État fédéral permettent de soutenir et de protéger les industries en difficulté (acier, plan de relance de l'automobile en 2008). Washington commande également des armes, des véhicules aéronautiques ou des équipements spatiaux. Enfin, l'[*American Way of Life*](#) est un vecteur de diffusion des produits américains dans le monde, que ce soit pour l'agro-alimentaire ([Coca-Cola](#), [MacDonald's](#), [Marlboro](#)) ou le textile (jeans, [Gap](#), [Nike](#)).

b. Les grandes régions industrielles

L'espace industriel des USA a connu au cours de la seconde moitié du XXe siècle une importante évolution, caractérisée par le déclin relatif des vieilles régions industrielles du Nord-est, cœur historique de la révolution industrielle, et par l'industrialisation rapide du Sud et de l'Ouest.

Comprise entre les Grands Lacs et la Mégalopolis, la Manufacturing Belt est victime d'une désindustrialisation notable. Appelée parfois la Rust Belt (ceinture de la rouille), elle reste toutefois la première concentration industrielle du pays et conserve l'essentiel du pouvoir de commandement. Les nouvelles grandes régions industrielles du pays sont constituées par la

région d'Atlanta, le Texas, la région de Seattle et surtout la Californie.

c. Les principales branches industrielles :

-L'industrie agroalimentaire et textile

L'industrie agroalimentaire américaine est puissante et diversifiée, à l'image des productions agricoles : produits laitiers, industrie de la viande et minoteries, conserveries de fruits et légumes, raffineries de sucre, brasseries. C'est un secteur très concentré qui comprend les géants de l'agroalimentaire mondial comme Kraft Food, Coca-Cola, Pepsico et les leaders de la restauration rapide que sont Mc Donald et Burger King. Les USA sont avec l'UE les premiers exportateurs mondiaux de produits agroalimentaires.

L'industrie textile a fortement régressé, de même que l'industrie cotonnière (au Sud, à cause de la concurrence des pays asiatiques notamment).

-La métallurgie et l'industrie automobile : les USA sont l'un des principaux producteurs mondiaux d'acier brut. Parmi les industries métallurgiques, la sidérurgie reste un secteur important malgré son déclin. Elle subit une concurrence accrue des entreprises chinoises et japonaises. L'essentiel de la production est toujours issu de la région des Grands lacs. D'autres noyaux sidérurgiques sont situés au sud des Appalaches, au Texas, en Californie, dans les Rocheuses.

Les USA possèdent également une puissante industrie d'aluminium, dominée par la société Alcoa.

Quand à l'industrie automobile, pendant longtemps force motrice de l'industrie américaine et à la fois première du monde, elle est fortement concurrencée par les constructeurs japonais depuis les années 1980. Trois firmes dominent (General Motors, Ford et Chrysler). Les constructeurs étrangers sont concentrés dans les Etats du sud.

-L'industrie chimique : les USA possèdent une puissante industrie chimique avec des firmes comme Dupont de Nemours, et les grandes firmes pétrolières (Exxon Mobil, etc.).

Les industries de pointe : Les États-Unis se caractérisent par le dynamisme des industries de pointe (informatique, électronique, biotechnologies, robotique, etc.). Employant une main-d'œuvre hautement qualifiée et utilisant des technologies très sophistiquées, elles constituent l'un des secteurs à plus forte croissance de l'économie américaine.

.Les industries électriques et électroniques sont particulièrement importantes. Les États-Unis ont été les initiateurs de la « révolution électronique ». Confrontée à la concurrence du Japon (dans les années 1980) et de la Chine (dans les années 2000), l'industrie électrique et électronique américaine, demeure toutefois la plus puissante du monde et fournit une gamme très étendue de produits : armements très sophistiqués (missiles, radars, instruments de guidage) ; biens d'équipement (matériel informatique, supercalculateurs, ordinateurs, micro-ordinateurs, robots industriels) et biens de consommation grand public (calculatrices, téléviseurs, hi-fi, etc.). Elle est dominée par de grandes firmes comme IBM, Microsoft Corporation, Apple Inc. Elles se localisent principalement dans le Nord-est, le sud et l'ouest.

Les USA figurent également au premier rang mondial pour les industries aérospatiales. Ils dominent le secteur de l'aéronautique avec la firme Boeing dans la région de Seattle. L'industrie aérospatiale est plus dispersée ; ses principaux centres sont situés au sud et à l'ouest. Le rôle de l'Etat a été et reste déterminant dans ce secteur. Agence fédérale, la NASA est le maître d'œuvre des programmes spatiaux dont elle assure le financement. Les USA ont aujourd'hui perdu le monopole dans les lanceurs de satellites, à la suite de la concurrence de l'Europe (fusée Ariane), de la Russie, mais aussi de la Chine et du Japon.

Grande puissance militaire, les USA possèdent également un très important secteur de l'armement. Les industries de l'armement sont assez dispersées.

d. Difficultés et concurrence internationale

Les [industries lourdes](#) sont confrontées à la raréfaction des ressources naturelles et sont sensibles au renchérissement des [matières premières](#). Les groupes pétroliers souhaitent exploiter les réserves d'[hydrocarbures](#) en [Alaska](#) et se heurtent à l'opposition des [écologistes](#). Ces derniers militent pour empêcher l'ouverture de nouvelles usines polluantes. Plusieurs régions sont particulièrement touchées par la pollution industrielle. Les [Grands Lacs](#) sont affectés par les rejets industriels et urbains. Les États-Unis subissent la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre. De nombreuses entreprises américaines délocalisent leurs unités de production vers le [Mexique](#) ([maquiladoras](#)) ou encore vers la [Chine](#).

L'industrie américaine doit aussi faire face à des difficultés conjoncturelles : les [ouragans](#) qui

frappent le Sud-Est contraignent les usines et les raffineries à fermer. Enfin, la crise de l'automobile fait toujours la une des journaux : les grands groupes ([GM](#), [Ford](#)) doivent se restructurer, construire des véhicules moins *gourmands* en carburant et financer la recherche dans les énergies propres. *Avec la crise de 2008-2009, leur chiffre d'affaires a baissé et ils ont perdu des parts de marché. Le sauvetage du secteur automobile américain passe par des projets de fusion avec des entreprises étrangères (chinoises) ou l'injection massive d'argent public.*

.Conclusion : La prépondérance de l'industrie américaine au lendemain de la Seconde guerre mondiale a largement contribué à l'essor économique du pays. Mais depuis quelques années le secteur est en perte de vitesse. En effet les sources d'inquiétude sont multiples. Cependant la capacité d'adaptation et de réaction de la technologie américaine est si grandiose qu'elle constitue le meilleur atout pour l'avenir de l'industrie.

3. Les transports et le commerce (secteur secondaire)

a. Les transports

Les transports sont très développés aux USA. Successivement le rail et la voie d'eau puis l'automobile et l'avion ont permis de vaincre la distance.

Avec plus de 220 000 km de lignes ferroviaires, les États-Unis possèdent le plus long réseau de la planète. Le rail maintient ses positions dans le transport des marchandises lourdes : charbon, minerais et céréales.

Les seules lignes à grande vitesse actuelles sont situées entre Washington et Boston. Le réseau du pays est bien relié au Canada.

Il existe plus de 41 800 km de voies navigables aux États-Unis. Le fleuve [Mississippi](#) et les Grands Lacs sont les deux voies majeures du pays pour le transport des marchandises. Le Mississippi a fait l'objet de nombreux aménagements et aujourd'hui, environ la moitié du [Missouri](#)-Mississippi est navigable.

Un magnifique réseau d'autoroute relie les plus grandes villes du pays qui est par excellence

celui de l'automobile .Avec plus de 70 000 km d'[autoroutes](#) et 6,1 millions de km d'autres routes, le réseau américain est le plus long du monde. Il est marqué par son importance : certaines autoroutes urbaines comptent plus de dix voies et certains tronçons peuvent mesurer plus de 100 mètres de large.

La croissance du transport aérien est spectaculaire. L'[aéroport international Hartsfield-Jackson d'Atlanta](#) est le plus grand aéroport du pays et du monde pour son trafic. Au total, on recense 14 858 aéroports dans le pays, dont 5 119 aux voies goudronnées. En [2004](#), le pays comptait 17 des trente aéroports les plus utilisés du monde au niveau du transport de passagers, et douze des trente aéroports les plus utilisés par le transport de marchandise.

Le secteur aérien est complètement privatisé dans le pays, où coexistent de nombreuses [compagnies aériennes](#).

b. Le commerce

Les USA sont l'une des premières nations commerciales du monde : premier importateur (plus de 15% des importations mondiales en 2007) et le second exportateur (plus de 8% des exportations mondiales) derrière l'Allemagne.

La balance commerciale est déficitaire, c'est-à-dire que les importations sont supérieures aux exportations.

Les produits exportés sont les produits agricoles et les produits manufacturés. Les principaux clients sont le Canada, le Mexique et le Japon.

Les produits importés sont les produits agricoles, les ressources minières et énergétiques et les produits manufacturés. Le Japon, le Canada, la Chine et le Mexique sont les principaux fournisseurs des États-Unis. Conclusion : première puissance mondiale, les USA connaissent aujourd'hui un déclin relatif. Mais l'immensité du territoire, l'abondance des ressources naturelles et le rôle de l'Etat permettent à l'agriculture et à l'industrie de connaître un réel développement et de maintenir les USA dans leur rôle de première puissance mondiale./.

Lycée Oumar Bah de kalabancoura, AE – RD.BKO 2014-2015

Devoir de géographie, TSS : Le 20-02-2015

Durée : 2heures

Sujet : Dissertation

Contexte d'évaluation : l'économie brésilienne

Tâche : Le Brésil est un pays neuf aux ressources immenses, une puissance émergente dont la croissance est cependant un exemple-type de « mal-développement ».

Rédige un exposé dont les grandes lignes sont constituées des éléments de réponses aux consignes ci-dessous :

- 1- Etudie les atouts et les manifestations de la puissance économique du Brésil.
- 2- Explique les inégalités qui existent dans l'espace brésilien à toutes les échelles.

Le Brésil : Etude physique, humaine et économique

Présentation : Avec une superficie de 8 511 965 km² et une population de 201 millions d'habitants (en 2013), le Brésil est le pays le plus vaste et le plus peuplé d'Amérique latine.

Ancienne colonie portugaise, le Brésil est une république fédérale de 26 Etats présentant de forts contrastes géographiques et sociologiques. Les inégalités économiques sont parmi les plus élevées du monde. Le Brésil fait partie des grandes puissances émergentes aux côtés de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

I/ Etude physique

A/ Le relief

Le territoire du Brésil est dominé par deux principaux types de relief : la plaine amazonienne et le plateau brésilien.

- Au nord la plaine amazonienne occupe plus du tiers du pays. Dans cette zone les rares hauteurs dépassent 150 m d'altitude. Cette plaine est drainée par l'Amazone et ses affluents.

Le massif des Guyanes se trouve au nord de la vallée amazonienne. Le pico da Neblina

(2994 m) est le point culminant du Brésil.

- Le plateau brésilien est vaste zone de hauts plateaux occupant la majeure partie de la moitié méridionale du Brésil. D'une altitude moyenne de 305 à 915 m, ils sont entrecoupés de chaînes montagneuses (Serra da Mantiqueira, Serra do Mar) et de nombreuses vallées.

B/ Le climat et la végétation

En raison de l'immensité du pays, le climat présente des différences notables d'une région à l'autre.

- Au nord-ouest, le bassin amazonien connaît un climat équatorial humide, avec des pluies abondantes et régulières (2000 mm/an). La moyenne thermique est d'environ 26°C

La végétation, luxuriante, consiste en une forêt dense où la biodiversité est élevée (plus d'un million et demi d'espèces végétales).

- Le Nordeste est le domaine du climat tropical semi-aride. Il subit des conditions climatiques extrêmes, avec des températures élevées (40°C l'été) et des précipitations très faibles (moins de 500 mm/an). Les pluies sont irrégulières d'une année sur l'autre.

Le Nordeste est dominé par une formation végétale broussailleuse appelé caatinga.

- Le Sud connaît le climat tempéré, avec des étés chauds et des hivers froids le total pluviométrique annuel dépasse 1500 mm.

En revanche au sud du tropique du capricorne, le climat est marqué par de forte variation saisonnière.

La flore et la faune Brésilienne son extrêmement riches, particulièrement dans la forêt amazonienne. Un grand nombre d'espèces animales et végétales sont cependant menacées, notamment par la déforestation et l'urbanisation.

C-Hydrographie

Le Brésil est arrosé dans sa partie septentrionale par le fleuve le plus puissant du monde : l'Amazone long de 6 400 km il a un débit compris entre 70 000 et 200 000 m³/s à cause du régime auquel il est soumis. Le pays est arrosé par d'autres fleuves : le Rio Paraná (3 300 km),

le Rio Sao Francisco (2 900 km), le Tocantins etc.

Les cours d'eau brésiliens sont utilisés pour l'irrigation, la pêche, la navigation et la production d'électricité.

II-Etude humaine

A-Historique du peuplement

A l'image de tout le Nouveau monde, l'occupation de l'espace brésilien résulte d'un apport de populations extérieures au rythme des cycles économiques successifs (bois, or, coton puis cacao et élevage, hévéa et surtout café).

Trente ans après sa découverte par le navigateur portugais Pedro Alvarez Cabral en 1500, les premiers colons blancs s'installent au Brésil.

La colonisation par les côtes a entraîné la découverte de plusieurs nouvelles essences de bois, dont notamment le *pau-brasil* (bois de feu), d'où le pays tire son nom.

Le pays était déjà habité par des Indiens. Les premiers immigrants Portugais se fixent d'abord au Nordeste dans la région de São Salvador de Bahia où ils développèrent des plantations de canne à sucre et de coton avec l'aide des esclaves venus d'Afrique. A partir de 1860, d'autres européens commencèrent à s'installer au centre et au sud: les espagnols et les Italiens (comme ouvriers agricoles dans les fazendas de Sao Paulo) les Allemands (comme soldats) etc...

B-Les groupes raciaux

La population brésilienne est la plus bigarrée du monde (Dieu a fait les hommes, les Portugais ont fait des mulâtres).

1-Les Amérindiens : Ce sont les autochtones et ne représentent de nos jours qu'environ 0,1% de la population. Ils sont en voie de disparition par extinction ou par métissage. A l'intérieur du pays, le type humain est fortement marqué par les unions ancestrales entre les Portugais et les Indiens.

2-Les Blancs : Ils représentent environ 55% de la population et sont les descendants des anciens colons et les nouveaux immigrants européens.

3- Les Noirs : introduits au Brésil entre 1532 et 1888, ils représentent environ 11% de la population et se concentrent surtout dans les régions agricoles du nord-est.

4-Les Métis : Ils sont très importants (22%) et comprennent les descendants des unions entre les différents groupes raciaux. Ce sont les mulâtres (Blanc+Noir), les cafusos (Noir+Indien) et

les cabocles (Blanc+Indien).

Il n'existe pas de ségrégation raciale comparable à celle qui sévit aux USA.

C-Les dynamiques démographiques

1-Le mouvement naturel

La croissance démographique reste vigoureuse même si le Brésil a entamé la sortie de la transition démographique.

Le taux de natalité est de 16,56 ‰, le taux de mortalité 6,17 ‰ et l'indice de fécondité 1,9 enfants par femme (2013). L'espérance de vie est de 73 ans.

La population brésilienne est jeune comme en témoigne la structure par âge : 26% ont moins de 15 ans, et 6% plus de 65 ans (2013)

Le Brésil offre donc une main d'œuvre abondante, jeune, bon marché et un marché de consommation aux fortes potentialités.

La population brésilienne se développe avec des progrès dans l'alphabétisation (88,5% en 2008) et des revenus qui augmentent.

2-La répartition et la mobilité de la population

La densité moyenne est de 23,61 hab/km² mais la répartition sur le territoire est inégale. Les Brésiliens se concentrent sur les littoraux et notamment dans le Sud-est. L'intérieur est délaissé. Cette inégale répartition s'explique par des facteurs naturels, historiques et économiques.

La population est mobile comme en témoigne l'exode rural encore vivace ou les migrations vers les fronts pionniers amazoniens.

D-Urbanisation

La population brésilienne est fortement urbanisée (84%). La plus grande ville est São Paulo, centre de l'industrie brésilienne. Les autres grandes agglomérations sont :

- Rio de Janeiro, grand centre commercial et industriel,
- Porto Alegre, grand port du Sud du pays,
- Salvador, port situé au bord de la zone agricole fertile.

Il faut ajouter encore Belém, située sur le delta de l'Amazone et grand port du nord du pays, Recife, Curitiba, Belo Horizonte, véritable cœur de la zone cotonnière et Manaus, grande ville de l'intérieur du pays.

Ces gigantesques villes juxtaposent la plus grande misère (*enfant abandonné, banditisme, favelas précaires*) et la plus grande richesse.

III-Etude économique

A-Les stratégies de développement (la voie brésilienne du développement)

Le développement de l'économie brésilienne a été si impressionnant qu'il a été qualifié de « miracle ».

En 1914, au début de la Première Guerre mondiale, le Brésil était un simple exportateur de produits agricoles (café, cacao). La Guerre a perturbé les relations du Brésil avec l'Europe et lui a imposé de développer son industrie. Cette industrialisation s'est renforcée avec la crise économique de 1929.

Le gouvernement développe l'industrie de substitution destinée à fabriquer des produits manufacturés de première nécessité. En conséquence, la production industrielle a fortement augmenté.

De 1955 à 1960, le gouvernement brésilien ambitionne de parvenir à un développement de 50 ans en 5 ans. Grâce aux capitaux étrangers, de grands travaux sont entrepris : la construction de Brasilia, de la route transamazonienne. A partir de cette époque, le Brésil devient de plus en plus dépendant des capitaux extérieurs.

A partir de 1964, le gouvernement ouvre le pays à l'étranger. Les entreprises multinationales sont encouragées à s'installer.

La combinaison de toutes ces politiques est le « miracle brésilien »

B-Les secteurs d'activité

1-Le secteur primaire (agriculture, élevage, exploitation forestière et pêche)

Le Brésil est une des grandes puissances agricoles du monde. 13,8% des actifs s'occupent de l'agriculture qui contribue pour environ 5,1% au PIB.

a -Les conditions

L'agriculture brésilienne bénéficie de nombreuses conditions favorables :

- de vastes espaces disponibles à l'intérieur du pays (des sols fertiles) ;
- des climats variés permettant une gamme presque complète de cultures et de plantations ;
- une main-d'œuvre nombreuse ;
- l'investissement de grands capitaux pour l'achat d'engrais, de semences sélectionnées et la recherche agronomique.

b-Les productions

Les cultures vivrières ont été longtemps sacrifiées au profit des cultures commerciales. Les principales cultures vivrières sont : le maïs (3^è r.m), le riz (9^è r.m), le blé, le haricot sec (1^{er} r.m), le manioc (2^è r.m), et la pomme de terre.

Les cultures commerciales d'exportations ou spéculatives sont importantes : le café (1^{er} r.m), le cacao (2^è r.m), la canne à sucre utilisée pour la fabrication du sucre mais aussi pour celle d'alcool destiné à produire du biocarburant pour les automobiles (1^{er} r.m), le coton (5^è r.m), le soja (2^è r.m), les agrumes (1^{er} r.m), l'hévéa, les bananes, le tabac, le raisin et les oranges.

Les cultures commerciales représentent 2/3 des exportations brésiliennes.

L'élevage extensif au centre du pays et intensif au sud concerne les bovins (1^{er} r.m) et les ovins (17^è r.m). Le Brésil produit également des porcins (3^è r.m)

La pêche (dans l'Océan atlantique et les fleuves) est développée, plus d'un million de tonnes de crevettes, de sardines de homards par an.

L'exploitation forestière est développée. La forêt brésilienne recèle un grand nombre de richesses naturelles tels que les huiles végétales, le caoutchouc, les fibres, les plantes médicinales, les résines, les bois de construction ou d'ébénisterie.

L'exploitation forestière ressemble plus à une déforestation anarchique qu'à une exploitation rationnelle soucieuse de préserver l'avenir du patrimoine forestier du pays.

c-Les *problèmes* et les *mesures* dans le cadre de la réforme agraire

L'agriculture brésilienne souffre de plusieurs *problèmes*:

- les aléas climatiques (sécheresse, inondation),
- la pauvreté et la marginalisation des populations rurales,
- l'inégale répartition des terres,
- la pauvreté des sols provoquée par la monoculture,
- une agriculture dualiste : le minifundio est tourné vers une agriculture de subsistance (cultures vivrières) tandis que le latifundio est tourné vers la monoculture spéculative (cultures commerciales d'exportation)

Dans le cadre de la réforme agraire certaines *mesures* s'imposent :

- la redistribution des terres,
- la reconquête de nouvelles terres cultivables,

- les subventions accordées aux paysans,
- la redynamisation des cultures vivrières,
- la promotion de la polyculture.

2-Le secteur secondaire (ressources minières et énergétiques et industries)

Brésil est le leader industriel en Amérique latine. L'industrie emploie 41 % des actifs.

a-Les ressources minières et énergétiques

Le territoire brésilien est l'un des mieux dotés en ressources minières imparfaitement connues : fer (1^{er} r m) ,phosphates (2^{ème} r m) bauxite(4^{ème} r m),étain(5^{ème} r m) ,argent ,or, cuivre, nickel ,potasse, zinc ...qui permettent d'envisager une base industrielle, mais elles sont très souvent localisées à l'intérieur.

Les ressources énergétiques sont aussi abondantes.

Les fleuves gigantesques, sur lesquels sont aménagés les grands barrages (les barrages d'Itaipu, et de tucurui), peuvent fournir de l'hydroélectricité.

Le charbon est en quantité plus réduite.

L'exploitation pétrolière offshore au large de Rio Janeiro permet désormais de couvrir 60% des besoins en hydrocarbures du pays.

Pour abaisser sa facture pétrolière, le Brésil a lancé le plan « pro alcool » qui permet à des millions de véhicules de rouler à l'éthanol tiré de la canne à sucre.

Au cours des années 1980, le pays s'est également doté de sa première centrale nucléaire .

b- Les branches industrielles

La production est diversifiée, elle est le résultat d'un appel aux capitaux étrangers, d'une ouverture de l'économie et d'une remontée des filières. Il y a aujourd'hui autant d'actifs dans l'industrie que dans l'agriculture.

L'Etat de São-Paulo est le plus industrialisée du pays, réalisant près du tiers de la production industrielle nationale. Plus largement, le cœur utile du pays est formé par un triangle délimité par les villes de São-Paulo ,BelloHorizonte et Rio de Janeiro .Ces deux dernières villes, tout comme Porto Alegre ou Fortaleza ,sont des centres industriels majeurs.

- ✓ Les industries de base (sidérurgie et métallurgie) sont importantes : production de l'acier, de l'aluminium, du matériel ferroviaire, du matériel agricole, de l'équipement naval, de ciment.
- ✓ L'industrie agroalimentaire, regroupant 20% de la population active, est développée.
- ✓ L'industrie automobile est marquée par la présence de filiales des grands groupes comme General Motor, Ford, FIAT, Renault, Mercedes et Volkswagen qui se partagent 60% du marché brésilien.
- ✓ L'industrie de l'armement (5^e r.m) fournit des blindés mais aussi des avions de guerre aux pays du Tiers Monde et même européens.
- ✓ L'industrie aéronautique est 4^e avionneur mondial avec la firme Embraer. Le programme spatial a réussi le lancement d'une fusée en 2004.
- ✓ L'industrie chimique est représentée par les raffineries de pétrole, les usines de colorants, de caoutchouc synthétique, de matières plastiques et les usines pharmaceutiques.
- ✓ L'industrie du bois se développe.

Classée première en Amérique latine, l'industrie brésilienne fait face à l'insuffisance des sources d'énergie et à la concurrence internationale.

3- Le secteur tertiaire (les transports et le commerce)

a-Les transports

L'insuffisance ou l'inadaptation des moyens de transport constitue un obstacle pour la maîtrise de l'espace brésilien.

-La navigation : Les voies d'eau (35400km) relient les axes de pénétration, mais les débits très variables et la présence des rapides n'autorisent qu'une circulation saisonnière sur certains tronçons.

Sur le littoral, près de 40 ports sont utilisés pour le commerce côtier et le trafic international .Les grands ports brésiliens sont Santos, RIO de JANEIRO, paranaguà, Recife et victoria.

-La voie ferrée : Elle constitue généralement les voies de pénétration sans liens entre les chemins. Malgré leurs longueurs relatives (30 379km), les chemins ferrés ne répondent pas aux besoins actuels du pays et leur exploitation reste déficitaire.

-Le réseau routier : Long de plus de 1 824 364km, il permet d'acheminer 70% des marchandises. En 20 ans plus de 40 000km de routes ont été tracées; la route transamazonienne, partiellement goudronnée est plus un borbier qu'un axe de mise en valeur.

-L'avion : Il est le moyen de transport le plus commode .Le trafic aérien est l'un des plus actifs

du monde, à cet égard le Brésil reste un pays neuf. Le pays compte de nombreuses lignes aériennes intérieures et compagnies de transport aérien international, dont la compagnie nationalisée Vari qui offre des liaisons avec les principaux aéroports dans le monde.

b- Le commerce

Les dimensions du pays et l'importance de ces ressources humaines et naturelles lui donnent un poids important en Amérique latine car le Brésil est l'élément moteur du MERCOSUR (Union douanière entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay).

L'intégration dans la mondialisation se fait par le biais du commerce, surtout avec l'union européenne mais aussi avec les États-Unis; le tourisme, les carnivals, le football etc. .

Les exportations sont constituées pour la plupart par des biens manufacturés et des produits bruts (minerai de fer, café etc.)

Les importations portent pour plus de la moitié sur les produits industriels, pour un tiers sur les matières premières minières et énergétiques, le reste sur les produits agricoles .Les principaux clients du Brésil sont l'Allemagne, le Japon, l'Argentine, la France, les Pays-Bas et la Grande Bretagne. Les principaux fournisseurs sont les États-Unis, l'Allemagne, l'Irak, le Japon, l'Argentine, la France et le Canada.

IV-Les contrastes du Brésil (les limites du développement brésilien)

A-les contrastes régionaux

Ils sont très forts et présentent une opposition entre le littoral et l'intérieur du Brésil :

- le littoral anciennement occupé, présente une forte concentration de population, des grands pôles urbains, un espace économique dynamique, des structures portuaires, etc.
- L'intérieur est moins mis en valeur, moins peuplé (centre ouest et Amazonie : 61%de la surface et 13%de la population). Le peu de mise en valeur, s'explique par l'immensité, et problème du coût des infrastructures, l'exploitation anarchique, etc..
- Il existe aussi une opposition littorale entre le Nordeste et le Sud et le Sudeste. Elle est humaine (population plus dense au sud),démographique (la transition démographique est presque finie au sud mais pas dans le nord), culturelle(différence d'alphabétisation) et économique (le Nordeste est une région pauvre où l'industrialisation, est faible avec la présence du sertao ou zone de sécheresse, etc. ; le Sud et le Sudeste sont des régions dynamiques avec des plantations, une forte industrialisation , des ports etc.).De fortes migrations ont lieu du Nordeste vers le Sudeste.

Le cœur économique (Sao-Paulo, Belo Horizonte et Rio de Janeiro) cumule des centres de décisions économiques, une forte activité, un marché de consommateurs, des infrastructures.etc.

C-Les contrastes sociaux

Les contrastes entre les villes et campagnes sont très forts .La ville où il y a une très forte ségrégation sociale est révélatrice d'écarts sociaux très importants.

Avec 37% de pauvres au Brésil, il existe une opposition entre des « privilégiés »(industriels, commerçants, propriétaires de grandes exploitations ,etc.) et les « pauvres »(chômeurs, ouvriers sous-payés, habitants des favelas, paysans sans terre ,etc.).Cela a des conséquences sur : l'espérance de vie, l'alphabétisation, les conditions de vie (pas d'accès à l'eau courante, à l'électricité ...),le travail des enfants (au Brésil, près de 3 millions d'enfants de moins de 14 ans travaillent),l'alimentation (malnutrition ,révoltes agraires avec demande de redistribution des terres non occupées ...).

CONCLUSION : Le Brésil est une grande puissance du Tiers Monde mais son développement difficile (inflation, endettement) est incomplet, les contrastes de développement étant très nombreux. On évoque un « mal développement ».

Malgré sa dépendance trop grande de l'extérieur, le Brésil est le pays de l'avenir où l'unité nationale est assurée et comptant sur l'espace vert. Mais il doit faire face à de sérieux obstacles parmi lesquels l'immensité de son territoire et la médiocrité des voies de communications.

L'Union Européenne

INTRODUCTION : Après 1945, la peur de l'URSS et la réalité du déclin de l'Europe incitent un certain nombre d'hommes politiques à la construction d'une Europe unie. Les hésitations sont grandes sur les modalités de l'unification. A la tentative de construction immédiate d'une Europe politique, s'oppose la méthode de Jean Monnet qui propose une intégration par étapes des économies et la renonciation progressive des Etats à leur souveraineté.

I-Les étapes de la construction européenne

L'Union Européenne est le fruit d'une construction lente et progressive. Depuis 1929, le projet de fédération Européenne présenté par Aristide Briand a échoué. En 1946, Winston Churchill dans un discours à Zurich appelle à la formation des « États-Unis d'Europe ».

Le 9 mai 1950, Robert Schuman (le ministre français des Affaires étrangères) appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe.

Son but est d'assurer une paix durable en Europe, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne, rendant impossible tout affrontement entre ces deux pays. Cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne.

Le plan proposé dans cette déclaration a été élaboré par Jean Monnet, alors commissaire général au Plan.

18 avril 1951, création de la CECA : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée, avec la signature du traité de Paris par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA.

25 mars 1957, création de la CEE et de l'EURATOM : deux traités sont signés à Rome par les six pays européens ayant participé à la création de la CECA. Le premier institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa) dite Euratom.

14 janvier 1962 : adoption des premiers règlements sur la politique agricole commune

1er juillet 1968, réalisation de l'Union douanière entre les Six : Les droits de douane entre les six membres de la CEE sont totalement supprimés. Un tarif douanier commun est mis en place aux frontières extérieures de la CEE.

1er janvier 1973, de l'Europe des 6 à l'Europe des 9 : Premier élargissement de la CEE avec l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni.

1er janvier 1981, Une Europe à 10 : Deuxième élargissement, la Grèce entre dans la CEE.

14 juin 1985, signature des accords de Schengen : La Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes.

1er janvier 1986, l'Europe des 12 : Troisième élargissement de la CEE avec l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.

17 et 28 février 1986, signature de l'Acte unique européen : Les Douze signent, à Luxembourg et La Haye, l'Acte unique qui modifie le traité de Rome sur la CEE (9 États signent le 17, le Danemark, l'Italie et la Grèce signent le 28). Il fixe l'échéance pour la réalisation du marché intérieur unique au 31 décembre 1992. Celui-ci entre en vigueur le 1er janvier 1993.

7 février 1992, signature du traité de Maastricht qui crée l'Union européenne : Celle-ci se constitue de 3 piliers : les Communautés (CECA, CE, CEEa), la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI). Par ailleurs, la CEE devient la Communauté européenne (CE).

Dans ce traité de Maastricht, une citoyenneté européenne est instituée, les pouvoirs du Parlement européen sont renforcés, et l'Union économique et monétaire (UEM) est lancée. Le traité de Maastricht entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1er janvier 1995, l'Europe des 15 : Quatrième élargissement avec l'entrée de l'Autriche, la Finlande, et de la Suède dans l'Union européenne (UE).

1er janvier 1999, l'euro devient la monnaie unique de 11 des États membres, la "zone euro" : *Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et RFA. La Grèce les rejoindra le 1er janvier 2001, la Slovénie le 1er janvier 2007, Chypre et Malte le 1er janvier 2008, la Slovaquie le 1er janvier 2009, l'Estonie le 1er janvier 2011 et le Lettonie le 1er janvier 2014, faisant ainsi passer à 18 le nombre de pays de la « zone euro ».*

Les pièces et les billets en euro n'ont été mis en circulation que le 1er janvier 2002.

1^{er} mai 2004, Une Europe à 25 : C'est à cette date que dix nouveaux membres adhèrent à l'UE. Il s'agit de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie.

1er janvier 2007, une Europe à 27 : La Bulgarie et la Roumanie deviennent membres de l'UE.

1er juillet 2013, une Europe à 28 : La Croatie devient le 28^e membre de l'UE. La population de l'UE atteint désormais plus de 508 millions de personnes.

Les critères d'adhésion à l'UE sont :

- géographiques : le pays doit appartenir au continent Européenne ;
- démocratiques : le pays doit être une démocratie libérale et stable ;
- économiques : le pays doit avoir un niveau de développement assez voisin de celui des pays actuels de l'U.E.et être doté d'une économie de marché effective.

II-Les institutions de l'Union Européenne

Différentes institutions permettent à l'UE de développer son action dans plusieurs domaines importants

A-LE PARLEMENT (représente les citoyens européens)

Il siège à Strasbourg (France). Sa fonction principale est d'exercer un contrôle démocratique sur les autres institutions de l'UE. En particulier, le Parlement contrôle l'activité de la Commission européenne et peut la contraindre à démissionner. Il examine, modifie et adopte les propositions de lois communautaires présentées par la Commission.

B-LA COMMISSION (élabore les lois européennes)

La Commission européenne siège à Bruxelles (Belgique). Elle défend les intérêts de l'UE dans son ensemble. Chaque « commissaire » est spécialisé dans un domaine particulier (les affaires économiques, l'agriculture, la pêche, l'environnement, l'éducation et la culture, la recherche, etc.)

La Commission a un pouvoir d'initiative et exécutif : c'est elle qui élabore des propositions de nouveaux textes législatifs et veille à la bonne exécution des décisions de l'UE.

C-LE CONSEIL DE L'UE ou Conseil des ministres

Il est le principal organe de décision de l'UE. C'est le Conseil qui adopte les propositions de lois présentées par la Commission.

Le Conseil représente les États membres de l'UE dans le cadre de réunions auxquelles participent les ministres des différents pays membres (en fonction du thème abordé : l'Agriculture, l'Économie etc.)

Le Conseil est également le cadre de la « coopération intergouvernementale ».

D-LE CONSEIL EUROPÉEN (définit les orientations générales de l'UE)

Le Conseil européen réunit plusieurs fois par an les chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Il détermine les grandes orientations politiques, économiques et sociales de l'UE.

E-LES AUTRES INSTITUTIONS

L'UE comprend d'autres institutions qui lui permettent de fonctionner aux niveaux économique et juridique notamment.

La Cour de justice siège à Luxembourg (Luxembourg). Elle contrôle le respect du droit communautaire.

La Cour des comptes contrôle l'usage des fonds communautaires.

La Banque centrale européenne est établie à Francfort (Allemagne). Elle a pour mission de gérer la monnaie unique européenne, l'euro.

Les assemblées consultatives, le Comité Économique et Social, le Comité Consultatif de la CECA, le Comité des Régions, les Fonds Structurels (FEDER, FSE, FEOGA), les établissements financiers (BEI, BCE, BERD) et les agences européennes participent indirectement au processus décisionnel.

III-LES REALISATIONS DE L'UNION EUROPEENNE (force d'intégration)

A-LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La politique agricole commune (PAC), créée en 1957 et mise en place à partir de 1962, est fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement des exploitations agricoles, visant à les moderniser et à développer l'autosuffisance alimentaire et la pérennité du secteur et de ses acteurs. Le coût de la PAC s'élève aujourd'hui à près de

55 milliards d'euros par an, soit 40 % du budget communautaire. À l'origine, les objectifs de la PAC étaient :

- accroître la productivité agricole,
- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole,
- stabiliser les marchés ,
- garantir la sécurité des approvisionnements,
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Cette agriculture bénéficie de conditions favorables : la diversité des climats, des sols, l'étendue de la surface agricole utile, la forte mécanisation, l'importance des intrants, le développement de l'irrigation, la recherche agronomique avancée, une main d'œuvre hautement qualifiée et l'instauration d'une politique agricole commune efficace.

Les progrès réalisés dans la recherche agricole et dans l'augmentation de la production agricole sont à la base des difficultés que connaît la PAC : l'apparition d'excédents, la vente à perte, les problèmes de stockage, la concurrence extérieure et le coût élevé de la PAC dans le budget communautaire (40%), érosion, les calamités naturelles, etc.

Cette situation a conduit à l'adoption de plusieurs réformes (1992 et 1999) : limitation des volumes garantis et des quotas laitiers, baisse des prix garantis, encouragement aux techniques respectueuses de l'environnement, revalorisation des revenus des agriculteurs.

B-LA CREATION D'UNE MONNAIE COMMUNE (l'union économique et monétaire)

Face au phénomène de la mondialisation, les européens se doivent de créer un pôle économique compétitif sur la scène internationale.

L'Union Economique et Monétaire relève d'une logique communautaire où les Etats doivent œuvrer dans le sens de la convergence de leurs économies et les politiques monétaires doivent en revanche être largement intégrées par le système européen des banques centrales.

En 1992, l'U.E. a décidé de mettre en place une union économique et monétaire comportant l'introduction d'une monnaie européenne unique gérée par une banque centrale européenne.

Cette monnaie unique (EURO) est devenue une réalité le 1^{er} janvier 2002 lorsque douze des pays l'ont accepté (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal).

C-ACTION COMMUNE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE, LA SECURITE DANS LES TRANSPORTS, L'EDUCATION :

1-les réalisations en matière de la protection de l'environnement et de la santé :

L'U.E. essaie de respecter l'engagement ferme pris à Kyoto (Japon) au sommet mondial de la terre (décembre 1997), en vue de diminuer les émissions de dioxyde de carbone, d'améliorer la qualité des eaux de baignade et des eaux d'alimentation, de fixer des normes antipollution des

voitures et des industries, de doter les villes de stations d'épuration des eaux usées. L'U.E. aide les paysans qui respectent les techniques de protection de l'environnement.

En matière de santé, la formation des cadres compétents et les relations bilatérales entre les formations sanitaires et les hôpitaux sont bien conseillées.

2-la sécurité dans les transports :

Chaque année les routes de l'U.E. tuent plus de 42 000 personnes et font plus de 1 700 000 blessés. Aussi le parc automobile s'agrandit sans cesse (environ 200 000 000 de voitures et 20 000 000 de camions et autres engins) provoquant ainsi les embouteillages qui coûtent plus de 250 milliards d'Euro sans oublier les atteintes à la santé des personnes et à l'environnement à travers les rejets de substances toxiques (à cause du réchauffement climatique, des pluies acides etc.), l'U.E. ambitionne de rouler sans polluer.

Pour diminuer les accidents, de nombreuses mesures sont prises : test d'urine, pose d'airbags, système technique pour limiter la vitesse etc.

3-les réalisations en matière d'éducation :

En 1990, l'U.E. a redéfini les grands principes en matière d'éducation consistant à améliorer la formation professionnelle, à créer une plus grande égalité de chance entre les régions, faciliter les équivalences de diplômes. Pour cela, elle a développé divers programmes de formation visant non seulement à accroître le niveau de la qualité au sein des pays mais encore la mobilité des étudiants et des enseignants en Europe. L'accent est mis sur la formation aux technologies nouvelles et l'apprentissage des langues.

4-L'aide à la recherche et au développement technologique :

La situation à la recherche et au développement n'est guère favorable par rapport aux USA et au Japon. La communauté a développé quelques programmes au nom très révélateurs : Esprit (informatique), Eureka (coopération avec les pays de l'AELE pour développer les projets de recherche entre industriels européens); Comett (coopération université industrie); Brite (technologies de pointe dans les industries traditionnelles); Sprint (transfert de technologies dans les petites et moyennes entreprises).

D-LE RÔLE DE L'U.E. DANS LE MONDE

1-La puissance économique

a-la puissance commerciale : l'UE, à la recherche de nouveaux marchés et soucieuse d'assurer ses approvisionnements en matières premières, a pratiqué une politique d'ouverture commerciale vers le reste du monde. L'UE qui réalise environ 20% du commerce mondial, constitue aujourd'hui la plaque tournante des échanges mondiaux.

b- L'union douanière : elle est réalisée à partir du 1^{er} juillet 1968 avec l'établissement d'un tarif extérieur commun à l'égard des pays tiers. Les produits nationaux ainsi que les

marchandises étrangères après avoir acquitté des taxes aux frontières de l'union, bénéficient de la même liberté de circulation à l'intérieur des pays membres.

2- Les relations avec les pays A.C.P. : l'UE a organisé une coopération avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du pacifique. A cette fin, elle a créé le FED et cette coopération est régie par des conventions renégociées régulièrement (Convention de Yaoundé en 1963 et 1969; Convention de Lomé en 1975, 1979, 1984, et 1990) qui ont pour objectif la promotion du développement économique, social et culture des pays A.C.P. Ces accords garantissent aux pays A.C.P. le libre accès sur les marchés européens de la presque totalité de leurs produits.

L'aide accordée aux pays A.C.P est assurée par le FED avec une participation de la Banque Européenne d'Investissements.

3-La puissance politique :

L'U.E.joue un rôle très important dans les relations internationales. Deux de ses membres (France et Royaume-Uni) sont des membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU.

Aussi son apport dans les discussions du quartet (ONU; Russie; UE; USA) est très important .Six de ses membres sont parmi les plus grands contributeurs du budget ordinaire de l'ONU.

Les anciennes puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, pays bas, etc.) maintiennent leur influence sur les anciennes colonies avec lesquelles elles entretiennent des relations privilégiées (exemple : francophonie Commonwealth etc.).

IV-LES PROBLEMES ET LES PERSPECTIVES DE L'U.E.

A-LES PROBLEMES :

1-Les disparités régionales :

Les pays de l'U.E.sont différents par leur milieu naturel, leur culture (langue et religion), leur société et leur économie.

Le Nord est riche et prospère, le Sud et l'Est sont en retard de développement. Cependant il existe aussi au Nord des régions moins, peu ou mal avancées (Irlande, ex-RDA, centre Royaume-Uni etc.).

Ces différences ont abouti à des contrastes au niveau du pouvoir d'achat, du taux de scolarisation, de santé, du taux de chômage malgré les politiques régionales de développement appelées fonds structurels mise en place. Les zones bénéficiaires de l'aide des fonds structurels sont les régions en retard, les vieilles régions industrielles, les zones rurales moins peuplées ou le développement doit être encouragé, l'ex-RDA.

2-Les problèmes économiques et sociaux :

L'économie de l'U.E.est confrontée à de nombreux problèmes : insuffisances de ressources

minières et énergétiques créant une forte dépendance ; la concurrence du Japon, des USA, des N.P.I d'Asie; la baisse de la compétitivité des produits européens à cause des salaires et des charges sociales élevés.

Sur le plan social le vieillissement de la population entraine un manque de main d'œuvre.

De nos jours, le chômage touche en Europe près de 20 millions de personnes. Il touche surtout les jeunes (manque de qualification professionnelle et d'expérience), les femmes (à cause de leur nombre, du manque de qualification professionnelle et d'expérience) et les immigrés (racisme, manque de qualification et d'expérience etc.).

La gestion des immigrés clandestins et des demandeurs d'asile pose de sérieux problèmes.

L'éducation, la formation professionnelle surtout des jeunes, l'équivalence des diplômes, les problèmes environnementaux sont de plus en plus préoccupants.

B-LES PERSPECTIVES :

Le bilan de la construction européenne est flatteur, largement positif comme en attestent d'ailleurs les réalisations jusqu'ici. Dès lors les acteurs se proposent de consolider les acquis, de travailler à surmonter les difficultés pour relever les défis économiques, politiques et sociaux et d'explorer de nouvelles opportunités.

Avec les nouvelles adhésions ,de grande potentialités naturelles et d'importants débouchés sont disponibles pour permettre à l'Europe de faire face à la concurrence internationale et de retrouver son prestige d'antan .Mais il faut nécessairement des réformes profondes, sur le plan institutionnel notamment en vue d'une réadaptation des institutions communautaires et une prise en compte de certaine spécificités des nouveaux membres.

CONCLUSION : Le processus d'intégration européenne qui s'est développé sur le long terme est cité comme l'une des rares expériences heureuses.

L'U.E.confrontée à de nombreux problèmes, offre de formidables perspectives.

Les pays africains peuvent à partir des embryons communautaires existants (CEDEAO, UDEAC, SADEC, etc.) calquer le processus d'intégration africaine sur le modèle européen./.

LA CHINE

PRESENTATION :Pays d'Asie orientale, la Chine s'étend entre 18° et 54°N et entre 74° et 135°E. Avec 9,6 millions de km² la chine est le 3^e état du monde par sa superficie. Elle s'étire du nord au sud sur 4000 km et d'est en ouest sur 4500 km. La chine est le 1^e pays du monde par sa population avec 1,3 milliard habitants. La chine possède encore des caractéristiques

d'un pays sous-développé, bien qu'elle soit considérée aujourd'hui comme la 2^e grande puissance économique du monde.

I. TRAITS PHYSIQUES :

A. RELIEF : Le pays présente un étagement des reliefs, l'altitude s'abaissant, par gradins successifs, d'ouest en est. Trois grands paliers topographiques se distinguent.

1. Le plateau Tibétain : d'une altitude moyenne de 4 500 m, il englobe, au sud-ouest, le haut plateau montagneux et désertique du Tibet. Il est bordé par des massifs tels que l'Himalaya au sud, le Pamir (7719m) et le Karakorum (8611m) à l'ouest, les « Alpes » du Sichuan au sud-est.

2. La Chine du nord-ouest et du centre : Elle correspond au second palier, d'une altitude moyenne de 1 500 m environ. Le nord-ouest est une région aride, aux paysages souvent désertiques. Il comprend une suite de bassins ou dépressions enserrés entre de hautes montagnes (Altaï, Pamir, mont Kunlun...). A sa partie est, s'étendent les hauts plateaux de la Chine centrale.

3. La Chine orientale et insulaire : C'est un ensemble de collines et de plaines alluviales, caractérisé par de larges vallées, d'une altitude moyenne de 500 m. Elle comprend la plaine de la Mandchourie (nord-est), la grande plaine du nord et de larges vallées.

Au total, Les plateaux occupent 26% de la superficie du pays ; les bassins environ 19%; les plaines ne couvrent que 12%.

B. CLIMAT ET VEGETATION : La Chine connaît d'impressionnants contrastes thermiques et pluviométriques, résultant des vents de mousson et de l'extension du territoire. On peut distinguer plusieurs zones.

-Le climat subtropical concerne la Chine du Sud-est. Il devient tropical à l'extrême sud du Yunnan et sur l'île de Hainan. Les précipitations, essentiellement estivales, dépassent 1 000 mm par an dans toute la Chine méridionale pour atteindre plus de 2 500 mm sur la côte est du Guangdong.

-La Chine de l'Est, connaît un climat tempéré, à fortes nuances continentales. Les précipitations sont en moyenne inférieures à 760 mm et diminuent vers le nord-ouest (entre 100 et 600 mm par an) où la végétation devient steppique.

-La Chine du Nord-est, la Mandchourie, connaît un climat tempéré continental. Les hivers y sont très froids (- 30 °C), des étés chauds (22,2°C). La Mandchourie bénéficie des pluies de la mousson d'été avec plus de 1 000 mm et qui atteignent 2 500 mm sur les montagnes du Jilin. Elles diminuent vers le désert de Gobi aux environs de 300 mm. Elle comprend des plantes conifères, des steppes et des sols très fertiles.

-La Chine de l'ouest et du Nord-Ouest connaît un climat continental désertique. Il tombe moins

de 250 mm de pluie par an et beaucoup de régions reçoivent moins de 100 mm.

-Le plateau tibétain connaît un climat montagnard fortement aride, le total annuel des précipitations n'atteint presque jamais 100 mm, à l'exception de l'extrême Sud-est himalayen (plus de 4 000 mm), directement exposé aux vents de mousson.

Les sols sont médiocres dans le sud latéritique. Ils sont très riches dans les plaines des grands fleuves du centre et du sud, dans le nord-est de terres noires et dans les régions de loess.

C. HYDROGRAPHIE : Les quatre plus grands fleuves de la Chine sont le Yang-tseu-kiang, l'Amour, le Huang He et le Xi Jiang.

Le Yang-tseu-kiang est le plus long fleuve d'Asie (6 300 km). Il draine un bassin gigantesque de 1 800 000 km², soit 18,8% du territoire chinois. L'Amour (4 416 km), (« fleuve du Dragon noir »), draine, avec ses affluents, une superficie de 1 620 000 km².

Le Huang He (5 464 km) est le principal fleuve de la Chine du Nord. Il est réputé pour ses inondations dévastatrices.

Le Xi Jiang (2 100 km), dont le bassin hydrographique couvre une superficie de 448 000 km², est le plus grand fleuve de la Chine du Sud. La Chine possède un grand nombre de lacs, tels que le Dongting hu, le Poyang hu.

Le réseau fluvial chinois suscite de gigantesques travaux visant à développer l'irrigation, à réguler les crues, à favoriser le transport fluvial et à développer l'hydroélectricité.

Ainsi, la nature chinoise dans son ensemble, très capricieuse, exige de l'homme un effort rationnel pour offrir sa générosité.

D.CONTRAINTES ET ATOUTS NATURELS :

1. Les contraintes naturelles plus fortes : Elles constituent un défi à surmonter pour accélérer le développement de la Chine.

Ces contraintes naturelles fortes se traduisent par de fréquentes catastrophes entraînant dévastations et pertes humaines élevées.

Les climats ont des caractères souvent excessifs: aridité de l'Ouest qui limite l'agriculture aux oasis ; froid du Nord qui empêche les doubles récoltes annuelles.

Le relief compartimenté, avec des dénivellations fortes, est un obstacle au désenclavement d'une grande partie du territoire: les hautes terres de l'Ouest (Himalaya et hauts plateaux du Tibet) supérieurs à 2000 M, les collines, plateaux.

Les grandes calamités naturelles font partie de l'histoire de la Chine. Elles sont nombreuses : séismes fréquents et meurtriers, invasions de sauterelles et de rongeurs, sécheresse de l'intérieur, irrégularité de la mousson, inondations des sols aggravées par un déboisement excessif, typhons côtiers...

La SAU est réduite (16% du pays) et les densités agricoles sont très fortes.

2. Atouts : des ressources naturelles abondantes:

Par ses dimensions, Touré

hine possède une grande diversité climatique. Elle permet toutes les productions agricoles avec notamment la présence des sols fertiles. La Chine possède aujourd'hui la plus grande surface irriguée du monde.

Dans cet immense espace, le potentiel de richesses est considérable, mais la prospection est limitée.

Le sous-sol est riche en ressources énergétiques et minières.

Avec plus d' 1/3 des ressources mondiales et des réserves énormes, la Chine est au premier rang pour la production de charbon et la 6° pour les exportations.

La production de pétrole (6° du monde) et du gaz naturel sont croissantes.

Charbon et hydrocarbures sont localisés dans le Nord, le Nord -est et le Nord Ouest; le Sud est moins favorisé.

Le potentiel hydroélectrique et agricole des fleuves est considérable pour la construction des grands barrages. Ce qui devrait permettre un meilleur approvisionnement énergétique du Sud.

La gamme des ressources minérales est complète.

La fréquente dissociation dans l'espace des régions productrices des produits de base et des régions consommatrices pose un problème sérieux, celui des transports.

II. LA POPULATION : Avec 1,3 milliard habitants (environ 21% de la population mondiale) , la population est hétérogène et inégalement répartie dans l'espace. Jadis fortement rurale, cette marée humaine est en pleine expansion vers les villes.

A. COMPOSITION ET REPARTITION : La Chine est un état pluriethnique. Les Han constituent l'immense majorité de la population (92%). Les 8% restants regroupent 55 minorités ethnolinguistiques : les zhuangs au sud ; les ouïgours à l'extrême ouest ; les yis et les miao dans le sud-ouest ; les tibétains, les mongols, les mandchous et les coréens occupent les zones périphériques.

Cette population est inégalement répartie. La densité moyenne atteint 143 habitants au km², mais elle masque de très fortes disparités régionales. La répartition de la population montre en effet une opposition majeure entre la Chine de l'Ouest, où la densité moyenne n'excède pas 10 habitants au km² (Tibet : 1,8) et la côte orientale, très densément peuplée, avec plus de 360 habitants au km² (près de 2 200 à Shanghai).

B. MOUVEMENT OU EVOLUTION DE LA POPULATION : La marée démographique est issue d'un fort peuplement ancien, d'une vieille civilisation, de conditions naturelles favorables et des récents progrès. Le régime communiste n'a pas adopté une politique de limitation des naissances. Cette limitation était perçue comme un instrument des pays capitalistes pour dominer le Tiers monde. De 1949 à 1970, les autorités considéraient la population comme un élément de puissance : puissance démographique, main-d'œuvre abondante et salaires faibles. Même Mao Zédong déclarait : «Plus on est nombreux, mieux l'ouvrage se fait» ou encore «une

bouche, c'est deux bras».

Après une période de tergiversation, la Chine adopte dans les années 1970 une politique de limitation des naissances par la contraception, le recule de l'âge du mariage, les avantages pour l'enfant unique. Ainsi, le taux de fécondité passe de 5,9 en 1951 à 1,8 enfants par femme en 2008.

Aujourd'hui, on assiste à un faible taux de natalité de 13,25‰ et de mortalité de 7‰. Le taux d'accroissement naturel est de 0,59%.

Mais le problème démographique reste sérieux. La satisfaction des besoins d'une telle masse est un véritable casse-tête. Réduire le poids des jeunes risque d'alourdir celui des vieux à long terme, car la population tend à vieillir. En 2008, les moins de 14 ans représentaient 20,8%, ceux de 15 à 64 ans de 71,11%, les plus de 65 ans 7,7%. La population masculine est 51,45% (en 2008) du fait des avortements sélectifs.

L'espérance de vie est de 71,4 ans pour les hommes et 75,2 pour les femmes.

Quant aux mouvements migratoires, les chinois se déplaçaient peu. Ils se dirigeaient vers les pays capitalistes comme la Corée du sud, le Japon, la Taiwan, etc. A l'intérieur, ils convergent de plus en plus vers les villes d'où le début d'une urbanisation galopante.

C. URBANISATION : Les efforts de développement dans les campagnes ont limité un exode rural sauvage. Cependant, à partir de 1979, le rythme de croissance des villes s'accélère. Aujourd'hui, le taux d'urbanisation est de 40,9%. Les principales villes sont : Shanghai (12,8 millions d'habitants, en 2003), Beijing et Hong-Kong (11 millions), etc.

III. ECONOMIE : Depuis 1949, la Chine a réalisé des progrès remarquables. Elle devient un géant économique avec une croissance annuelle de 10% et un PNB de 2000 dollars par habitant en 2006.

A. FONDEMENTS DE L'ECONOMIE :

1. Conditions naturelles : la Chine dispose sur le plan naturel des atouts indéniables :

- La diversité climatique permet les cultures tempérées et tropicales.
- Des sols alluvionnaires et fertiles sont présents.
- Le réseau hydrographique favorise la construction des barrages hydroélectriques et agricoles.
- L'immense territoire recèle des ressources énergétiques et minières.

2. Conditions humaines et techniques : La Chine compte beaucoup d'actifs, donc une main-d'œuvre abondante avec des salaires moins élevés. De plus, un grand nombre d'habitants constitue un vaste marché de consommation.

Sur le plan technique, la Chine a dû s'ouvrir vers le Japon et les pays occidentaux, pour obtenir des améliorations dans tous les domaines.

3. Voie chinoise du développement :

-En 1949, Mao Zedong lance la Chine dans le modèle soviétique avec l'adoption des plans quinquennaux et la collectivisation des sols. Tous les paysans sont regroupés en coopératives.

-A partir de 1958, c'est « le grand bond en avant » (1958-1962). En fait, la Chine décide de faire soit même sa révolution économique et sociale. Les coopératives furent regroupées en communes populaires.

Mais excessif et hâte, le « grand bond en avant » échoue.

Mao lance la « révolution culturelle » de 1966 à 1969 pour épurer les cadres et créer un ordre nouveau.

Après la mort de Mao et de Zhou Enlai en 1976, Deng Xiaoping lance le mouvement des « quatre modernisations » (agriculture, industrie, défense et technologie). Dès lors, le pays s'ouvre progressivement à l'extérieur et à l'économie de marché. La Chine adhère au FMI et à la BM en 1980, à l'OMC en 2001.

B. AGRICULTURE : Le secteur primaire fournissait 11,7% du PIB en 2006, et utilisait en 2002 44,1% de la population active. Seuls 16% du territoire chinois sont cultivables.

1. Productions : La Chine est le premier producteur mondial de céréales. Le riz avait 184,07 millions de tonnes en 2006 (1^e RM), le blé de 104,5 millions de tonnes en 2006 (1^e RM), le maïs de 145,6 millions de tonnes (2^e RM), le millet (1,8 millions de tonnes en 2006) et le sorgho (2,5 millions de tonnes en 2006), le coton (6,7 millions de tonnes, 1^{er} RM).

Parmi les autres cultures figurent l'orge (3,4 millions de tonnes en 2006) ; la patate douce (100,2 millions de tonnes en 2006) ; des légumes, dont la pomme de terre (70,3 millions de tonnes) ; le tabac (2,8 millions de tonnes) ; thé (en 2006, 1 049 500 tonnes).

La Chine possède un cheptel important. Les porcins (511 millions de têtes en 2006), les ovins (173,9 millions de têtes), les bovins (117,8 millions de têtes), les caprins (199 millions), etc.

La production de la pêche s'élève à 44 millions de tonnes (1^{er} RM).

2. Régions agricoles :

-Le sud-est : Avec 40% des terres, il occupe 60% de la population et 60% de la production. C'est le domaine du riz, du thé, de l'élevage des porcins et de gros bétails.

-Le nord-est : Possède 50% des terres cultivables et 1/3 des produits alimentaires. C'est le domaine du blé, du soja et du coton.

-Le nord-ouest : Il a 3% des terres. C'est le domaine de l'élevage des petits ruminants.

-Le sud-ouest : C'est le domaine de l'élevage des bovins et caprins.

3. Problèmes de l'agriculture : La Chine est une puissance agricole, mais confrontée à des problèmes.

-La faiblesse des terres cultivables fait que le 1/5 de l'humanité doit se nourrir avec 7,5% des superficies cultivables de la planète.

-La haute irrégularité des récoltes d'une année à l'autre est liée aux aléas climatiques (sécheresse, inondation) provoquant parfois des disettes.

-Le développement de la mécanisation encore limitée risque d'entraîner le chômage dans les campagnes surpeuplées.

C. INDUSTRIE : Le régime communiste a multiplié les industries. L'industrie est restructurée depuis l'ouverture de l'économie. La production est impressionnante par sa masse, sa croissance et sa place dans les exportations du pays.

1. Les bases de l'industrialisation :

-Les ressources énergétiques : la Chine regorge d'abondantes ressources énergétiques. Le charbon est la principale source d'énergie. Sa production s'élevait à 1483000000 tonnes en 2003 (1^{er} RM). La Chine produit du pétrole (1,2 millions de barils en 2004), du gaz naturel (34 milliards de m³). La production d'hydroélectricité classe la Chine au 2^e rang mondial avec 1807 milliards de KWh, en 2003.

-Les ressources minières : La chine produit plusieurs ressources minières. Les plus importantes productions en 2004 sont : le fer (102 millions de tonnes), l'étain (92000 tonnes), le plomb (1 million de tonnes), le zinc (2,2 millions de tonnes), la bauxite (15 millions de tonnes).

2. Les réalisations industrielles :

-La sidérurgie : Elle connaît un grand essor. En 2006, elle a fourni 417,5 millions de tonnes d'acier (1^{er} RM). Shanghai, Pékin, Wuhan et le sud de la Mandchourie sont les principaux foyers de production.

-L'industrie textile : Ce secteur occupe le 1^{er} rang mondial et emploie plus de 4 millions de personnes.

-Les industries mécaniques : La Chine occupe le 3^e rang dans la construction navale ; les industries de locomotives, d'automobiles (3^e RM), de machines agricoles, etc constituent un secteur très important.

-Les industries chimiques : Elles se développent et produisent des engrais, des insecticides, du caoutchouc synthétique, des textiles synthétiques, des produits pharmaceutiques, etc.

-La technologie de pointe : L'aéronautique fabrique des avions, des chasseurs, des bombardiers, hélicoptères, des fusées et des satellites. L'électronique fournit des téléphones, des ordinateurs, des téléviseurs, des radars, etc.

Les industries chinoises se concentrent à plus de 60% dans les régions côtières et dans la vallée du Yang-tseu-kiang.

3. Les problèmes de l'industrie : les problèmes sont liés à l'éloignement des sources d'énergie, de matières premières des régions industrielles ; la vétusté des équipements, des techniques et l'insuffisance des moyens de transport.

C. TRANSPORTS ET COMMERCE :

1. Transports : Ils jouent un rôle capital en Chine, vu l'immensité du territoire. Le réseau de communication est surtout dense à l'est.

-Le chemin de fer est le principal mode de transport chinois, pour les personnes et pour les marchandises. Il totalisait 62200km en 2005.

-La voie fluviale avait plus de 110000km en 1994. La principale voie est constituée par le Yang-tseu-kiang et ses affluents. Chongqing, Yichang et Wuhan sont les principaux ports.

-Les routes (1930000km) doivent désenclaver les régions de l'ouest et unifier le pays.

-L'avion occupe 10% du trafic des marchandises. Il raccourcit les distances entre les régions, mais le matériel est vétuste et un gros travail de modernisation des grands aéroports est en cours.

2. Commerce : Depuis 1994, la balance commerciale de la Chine est excédentaire (5,3 milliards de dollars en 1994 à plus de 177 milliards en 2006). Les importations ont augmenté de façon significative en raison des quantités de pétrole.

Les exportations ont bondi. Le pays exporte entre autres des machines, des matériels de transport, des armes, des produits agricoles et des textiles. L'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon et l'Afrique sont les principaux partenaires commerciaux. La Chine représentait, en 2005, plus de 6% du commerce mondial de marchandises.

CONCLUSION : La Chine en s'ouvrant au monde capitaliste est devenue une grande puissance.

Sa parfaite intégration dans le commerce mondial pourrait modifier le contexte géoéconomique actuel.

James ALKA Touré

74 22 08 39